

Haute école pédagogique du canton de Vaud
UER Acteurs Gestions identités, Relations Systèmes

Haute école spécialisée de la Suisse occidentale - éesp
Association suisse pour le développement du pouvoir d'agir
Association internationale pour le développement du pouvoir d'agir (AIDPA)

3^e congrès international
sur le développement du pouvoir d'agir

Agir face au sentiment d'impuissance

Du 13 au 15 février 2019
HEP Vaud, Aula des Cèdres
Avenue de Cour 33 bis
1007 Lausanne, Suisse

www.hepl.ch/actus

« Avec Ricoeur,
on a compris que
une des sources
de souffrance
fondamentale de la
condition humaine,
c'est le sentiment
d'impuissance. »

— Yann Le Bossé

Le développement du pouvoir d'agir

Enseignement et travail social: deux domaines distincts, mais présentant suffisamment de similitudes pour réunir ces deux champs professionnels dans le cadre de ce congrès. Deux corps de métier qui se trouvent fréquemment confrontés à des situations difficiles, qui viennent questionner les professionnels sur leur rôle, leur implication et par là même, sur leur identité professionnelle.

Différentes études provenant de ces deux secteurs donnent à voir l'importance des éléments contextuels (climat scolaire, dispositifs mis en place, attentes, répartition des richesses, politiques sociales...), ainsi que des dimensions liées aux personnes (surcharge, pression, perte de repères, part de l'éducation, vulnérabilités, troubles psychiques...), dans les problématiques rencontrées: difficultés scolaires, discrimination, précarité, syndrome post-traumatique, désaffiliation sociale, marginalisation, dépendances, maltraitance...

L'accompagnement des personnes concernées se fait souvent dans une logique d'évaluation des « manques » ou des « déficits ». Les professionnels vont s'engager à combler ces lacunes, souvent considérées comme relevant de la dimension personnelle.

La réflexion proposée lors de ce congrès est de porter un autre regard sur ces réalités. Il s'agira d'entrer dans une logique d'action, sur la base du pouvoir d'agir des acteurs et de son développement, en lien avec les ressources à disposition. Sont concernés: élèves, familles, personnes accompagnées, membres du corps enseignant, équipes éducatives et travailleurs sociaux, personnels de direction et d'encadrement, étudiants, secteur associatif, formateurs et chercheurs. Comment restaurer le mouvement dans des situations bloquées? Comment s'affranchir des obstacles qui génèrent un sentiment d'impuissance chez les acteurs concernés?

Dans les métiers de l'humain, les professionnels sont appelés à prendre des décisions qui sont parfois lourdes de conséquences pour les bénéficiaires. Cet accès au pouvoir de décision sur la vie d'autrui est plus ou moins important et fréquent, selon les professions et les contextes. Dans une même situation, le choix de la décision est parfois partagé par plusieurs acteurs, ou partenaires, porteurs de valeurs plus ou moins semblables et de cultures professionnelles différentes. L'entrée du social dans l'école amène ses acteurs à redéfinir les territoires et renégocier les fonctions éducatives en termes de partage du travail et de traitement de la difficulté dans une redéfinition des missions de chacun vers de nouvelles alliances éducatives. Ceci peut générer des situations plus ou moins difficiles, voire conflictuelles. Comment faire face à leur complexité? Comment gérer ce pouvoir et le partager?

L'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités est en plein essor, principalement dans le monde du travail social; mais elle est également pertinente pour d'autres champs, notamment celui de l'enseignement. Est-ce un outil ou une méthode qu'on sort de sa boîte selon les besoins ou les situations, l'énergie nécessaire ou disponible? Yann Le Bossé est catégorique en répondant par la négative. Le succès de ce qu'il propose tient entre autres à un changement de paradigme, en ce qui concerne la posture de l'intervenant et sa démarche, prenant en compte les personnes concernées dans la résolution des situations qui leur posent problème. Cette approche apporte une vision alternative à ce qui est généralement proposé pour faire face aux situations difficiles. Considérant qu'il s'agit d'une approche et d'une posture, comment étayer le fait qu'il s'agisse d'un changement de paradigme qui fait sens dans le quotidien des professionnels et des personnes concernées?

Prendre conscience des éléments qui constituent notre monde de références, qui définissent notre vision du monde et de l'autre, s'avère essentiel pour les professionnels de la relation, qu'elle soit d'ordre pédagogique, social, ou encore thérapeutique. Le croisement des regards prévu dans le cadre de ce congrès favorisera la mise en lumière des référentiels des participants et leur enrichissement mutuel.

« L'effet récompense est très important pour le cerveau. On sait aujourd'hui qu'entre bâton et la carotte, le bâton est moins efficace. »

— Yann Hodé

Programme Mercredi 13 février 2019

08h00 - 08h40	Accueil
08h45 - 08h55	Allocution de bienvenue Guillaume Vanhulst Recteur de la HEP du canton de Vaud
09h00 - 09h25	Ouverture du congrès Elisabeth Baume-Schneider Directrice de la Haute école de travail social et de la santé, Lausanne, (HES-SO) Chantal Ostorero Directrice générale de la DGES du canton de Vaud
09h30 - 09h40	La valise Isabelle Soguel
09h45 - 11h00	Conférence Le développement du pouvoir d'agir: un soutien stratégique à l'enseignement et au travail social? Yann Le Bossé
11h00 - 11h25	Pause
11h30 - 13h00	Ateliers thématiques – Atelier A Les ateliers thématiques présentent des expériences vécues ou des réflexions articulées autour des sujets suivants: la conscientisation, la sollicitude, les acteurs et le système, le pas proximal et la question des postures. A1 Posture de l'accompagnant et posture de l'accompagné (N°25) Orientation: La question des postures Tatjana Vaucher Du « Sauveur » au « Passeur » – Cheminement personnel d'un changement de posture (N°9) Orientation: La question des postures Claudia Florio A2 Le théâtre-forum: un outil au service du DPA dans les écoles (N°4) Orientation: La conscientisation Marina Casella A3 Le Développement du Pouvoir d'Agir pour les éducateurs spécialisés: des premiers pas d'une expérience de DPA collectif en formation vers un questionnement sur la posture d'accompagnant (N°26) Orientation: La question des postures Bénédicte Wantier et Marion Vanderbiest Un grand pas permettant à une équipe et au chef de service de sortir d'une situation d'impuissance (N°3) Orientation: Le pas proximal Christine Brusque

- A4 L'appropriation de l'approche DPA-PC (N°13)**
Orientation: La conscientisation
Claire Jouffray et Arnaud Portron
-
- A5 DPA individuel auprès de personnes âgées à domicile: cas concrets, trucs et astuces (N°29)**
Orientation: La conscientisation
Aurélié Gabriel
-
- DPA et vigilance structurelle au service de la collectivité (N°5)**
Orientation: Acteurs et systèmes
François Chanson
-
- A6 Au-delà des injonctions, une autre conception de l'insertion et du travail d'accompagnement: enjeux, tensions et actions en collectifs (N°16)**
Orientation: Acteurs et systèmes
Julie Maillard, Alain Simon et Johanna Robinson
-
- A7 Développer son pouvoir d'agir face aux services administratifs (N°32)**
Orientation: Le pas proximal
Anne Bersot-Payrard et Noémie Kühner
-
- La supervision des étudiants en pratique professionnelle à la lueur de l'approche DPA (N°31)**
Orientation: La question des postures
Cédric Andrien
-
- A8 La posture dans le cadre de l'approche DPA PC: une étude sous l'angle de la position spatiale et mentale (N°35)**
Orientation: La question des postures
Monique Digeon

11h30 - 13h00

Atelier stratégique (Atelier unique) – Atelier B

Les ateliers stratégiques didactiques donnent à voir une illustration de la manière dont se passe concrètement un entretien mené selon l'approche centrée sur le DPA-PC, au moyen d'un support vidéo. Des arrêts sur image permettent de porter un regard méta sur l'enregistrement, de faire des liens avec des éléments théoriques et d'échanger entre participants.

13h00 - 14h30

Pause repas

14h30 - 16h00

Ateliers thématiques – Atelier C

Les ateliers thématiques présentent des expériences vécues ou des réflexions articulées autour des sujets suivants: la conscientisation, la sollicitude, les acteurs et le système, le pas proximal et la question des postures.

- C1 Le DPA... puis-je l'employer dans n'importe quelle situation? (N°14)**
Orientation: La question des postures
Tommaso Lafranchi

- C2 Le Développement du Pouvoir d'Agir pour les éducateurs spécialisés: des premiers pas d'une expérience de DPA collectif en formation vers un questionnement sur la posture d'accompagnant (N°26)**
Orientation: La question des postures
Bénédicte Wantier et Marion Vanderbiest
-
- Travail social dans le champ de « l'asile »: quels « pouvoirs d'agir » développer quand l'administration détient tous les pouvoirs...? (N°17)**
Orientation: La conscientisation
Julie Maillard
-
- C3 Favoriser le développement du pouvoir d'agir des intervenants dans le cadre de l'implantation de l'approche centrée sur les forces: leçons tirées d'une étude canadienne (N°30)**
Orientation: La question des postures
Christiane Bergeron-Leclerc
-
- C4 Quelles capacités d'agir pour les acteurs de l'école inclusive (N°6)**
Orientation: Le pas proximal
Evelyne Clavier
-
- Protection de l'enfance: l'environnement institutionnel capacitant pour la parentalité (N°10)**
Orientation: Acteurs et systèmes
Manon Grandval
-
- C5 Contribuer au développement du pouvoir d'agir des personnes: l'importance du regard porté sur l'autre et de son impact (N°20)**
Orientation: La sollicitude
Catherine Petit
-
- Posture de l'accompagnant et posture de l'accompagné (N°25)**
Orientation: La question des postures
Tatjana Vaucher
-
- C6 Accompagner les associations avec le DPA-PC. (N°11)**
Orientation: Acteurs et systèmes
Laurent Seydoux et Sophie Guadagnini

14h30 - 16h00

Atelier « forum » (Atelier unique) – Atelier D

Les ateliers forums sont des lieux de débat sur la base de postulats posés par l'approche centrée sur le DPA-PC. Ils permettent de mieux comprendre certains d'entre eux, d'en évoquer les dimensions pratiques et de les mettre en discussion.

16h00 - 16h25

Pause

16h30 - 17h45

Conférence

Le développement pouvoir d'agir, un concept à la mode?
Yann Hodé

09h00 - 10h30

Ateliers thématiques – Atelier E

Les ateliers thématiques présentent des expériences vécues ou des réflexions articulées autour des sujets suivants: la conscientisation, la sollicitude, les acteurs et le système, le pas proximal et la question des postures.

E1 Le théâtre-forum: un outil au service du DPA dans les écoles (N°4)

Orientation: La conscientisation
Marina Casella

E2 Décentrer l'institution scolaire pour renforcer le pouvoir d'agir des parents dans la collaboration avec l'école? (N°18)

Orientation: Acteurs et systèmes
Tania Ogay et Xavier Conus

L'épuisement professionnel gagne du terrain: sommes-nous réellement impuissants? Invitation à faire évoluer nos pratiques professionnelles (N°23)

Orientation: La question des postures
Isabelle Soguel

E3 Contribuer au développement du pouvoir d'agir des personnes: l'importance du regard porté sur l'autre et de son impact (N°20)

Orientation: La sollicitude
Catherine Petit

Co-produire le changement (N°21)

Orientation: La question des postures
Brigitte Portal

E4 L'appropriation de l'approche DPA-PC (N°13)

Orientation: La conscientisation
Claire Jouffray et Arnaud Potron

E5 La formation à l'approche centrée sur le DPA, quels effets sur l'activité réelle des praticiens? (N°28)

Orientation: La question des postures
Emmanuelle Ablana

L'utilisation du DPA-PC dans la supervision d'étudiants: une belle opportunité de progresser (N°27)

Orientation: La conscientisation
Anne Stegmüller

E6 Et maintenant, on fait quoi? (N°19)

Orientation: Le pas proximal
Sandrine Angeloz Huguenot et Sabine Oppliger

E7 Mobiliser autour d'un désengagement (N°34)

Orientation: Le pas proximal
Nathalie Ingouf

09h00 - 10h30

Atelier stratégique (Atelier unique) – Atelier F

Les ateliers stratégiques didactiques donnent à voir une illustration de la manière dont se passe concrètement un entretien mené selon l'approche centrée sur le DPA-PC, au moyen d'un support vidéo. Des arrêts sur image permettent de porter un regard méta sur l'enregistrement, de faire des liens avec des éléments théoriques et d'échanger entre participants.

10h30 - 10h55

Pause

11h00 - 12h15

Conférence

Le pouvoir d'agir: une méthode de plus pour gérer les élèves difficiles?
Mauro Amiguet

12h15 - 13h55

Pause repas

14h00 - 15h30

Ateliers thématiques – Atelier G

Les ateliers thématiques présentent des expériences vécues ou des réflexions articulées autour des sujets suivants: la conscientisation, la sollicitude, les acteurs et le système, le pas proximal et la question des postures.

G1 Et maintenant, on fait quoi? (N°19)

Orientation: Le pas proximal
Sandrine Angeloz Huguenot et Sabine Oppliger

G2 Le DPA-PC dans les CPAS wallons (N°7)

Orientation: Acteurs et systèmes
Valérie Desomer

Reprendre du pouvoir sur sa vie (N°15)

Orientation: La conscientisation
Aurélien Le Duff

G3 Action collective d'accompagnement et de soutien à la parentalité (N°22)

Orientation: La conscientisation
Aline Sanchez et Christine Brusque

D'une posture d'expert à une posture favorisant le pouvoir d'agir:

du faire pour au faire avec (N°33)

Orientation: La question des postures
Marie-Noëlle Kerspern et Nathalie Déchanet

G4 Analyse et suivi d'un projet au prisme du DPA-PC (N°12)

Orientation: Le pas proximal
Melik Hichri, Nico Charrière et Alain Giroux

G5 Le DPA... puis-je l'employer dans n'importe quelle situation? (N°14)

Orientation: La question des postures
Tommaso Lafranchi

G6 Le jeu à l'école maintenant! (N°1)

Orientation: Acteurs et systèmes
Ana Milena Serna

Programme Jeudi 14 février 2019 (suite)

- 14h00 - 15h30** **Atelier « forum » (Atelier unique) – Atelier H**
Les ateliers forums sont des lieux de débat sur la base de postulats posés par l'approche centrée sur le DPA-PC. Ils permettent de mieux comprendre certains d'entre eux, d'en évoquer les dimensions pratiques et de les mettre en discussion.
-
- 15h30 - 15h55** **Pause**
-
- 16h00 - 17h15** **Penser le pouvoir d'agir au prisme de l'approche par les capacités**
Jean-Michel Bonvin
-
- 18h30** **Soirée de gala**
Ode à la vie: un spectacle Lecture-chant
Bessa Myftiu écrivaine et Elina Duni musicienne et chanteuse
Les Faux-Nez, Avenue de Morges 119, 1004 Lausanne
-
- Repas**
Osteria Bolgheri, Lausanne

Programme Vendredi 15 février 2019

- 09h00 - 10h15** **Regards croisés.**
Yann Le Bossé et Jean-Michel Bonvin
-
- 10h15 - 10h40** **Pause**
-
- 10h45 - 12h15** **Atelier stratégique (Atelier unique) – Atelier I**
Les ateliers stratégiques didactiques donnent à voir une illustration de la manière dont se passe concrètement un entretien mené selon l'approche centrée sur le DPA-PC, au moyen d'un support vidéo. Des arrêts sur image permettent de porter un regard méta sur l'enregistrement, de faire des liens avec des éléments théoriques et d'échanger entre participants.
-
- 10h45 - 12h15** **Ateliers thématiques – Atelier J**
Les ateliers thématiques présentent des expériences vécues ou des réflexions articulées autour des sujets suivants: la conscientisation, la sollicitude, les acteurs et le système, le pas proximal et la question des postures.
-
- J1 Le jeu à l'école maintenant! (N°1)**
Orientation: Acteurs et systèmes
Ana Milena Serna
-
- J2 L'utilisation du DPA-PC dans la supervision d'étudiants: une belle opportunité de progresser (N°27)**
Orientation: La conscientisation
Anne Stegmüller
-
- Quelles capacités d'agir pour les acteurs de l'école inclusive (N°6)**
Orientation: Le pas proximal
Evelyne Clavier
-
- J3 Le Marché de Noël des Pâquis: une démarche collective, de partage et de solidarité. (N°24)**
Orientation: Acteurs et systèmes
Sarah Stegmüller, Francesca Olivetti, Nicole Küderli
-
- J4 Reprendre du pouvoir sur sa vie (N°15)**
Orientation: La conscientisation
Aurélien Le Duff
-
- Travail social dans le champ de « l'asile »: quels « pouvoirs d'agir » développer quand l'administration détient tous les pouvoirs...? (N°17)**
Orientation: La conscientisation
Julie Maillard
-
- J5 Du « Sauveur » au « Passeur » – Cheminement personnel d'un changement de posture (N°9)**
Orientation: La question des postures
Claudia Florio

J5 DPA individuel auprès de personnes âgées à domicile: cas concrets, trucs et astuces (N°29)
Orientation: La conscientisation
Aurélie Gabriel

J6 Co-produire le changement (N°21)
Orientation: La question des postures
Brigitte Portal

Démocratie participative, les enjeux du pouvoir d'agir dans la mise en œuvre d'un contrat de quartier (N°2)
Orientation: Acteurs et systèmes
Emmanuel Blandenier

J7 La formation à l'approche centrée sur le DPA, quels effets sur l'activité réelle des praticiens? (N°28)
Orientation: La question des postures
Emmanuelle Ablana

De l'insatisfaction à l'action! Insatisf... action! (N°8)
Orientation: Acteurs et systèmes
Véronique Eggimann, Séverine Ummel Débieux et Katia Suffia

J8 Analyse et suivi d'un projet au prisme du DPA-PC (N°12)
Orientation: Le pas proximal
Melik Hichri, Nico Charrière et Alain Giroux

12h15 - 13h40 **Pause repas**

13h45 - 14h45 **Conférence**
L'apprentissage expérientiel: une démarche pédagogique centrale dans le processus de développement du pouvoir d'agir
Yann Le Bossé

14h50 - 15h20 **Et maintenant?**
Les associations nationales et internationale DPA-PC

15h25 - 16h00 **Clôture du congrès**
Cyril Petitpierre

« Le « Développement du pouvoir d'agir » est d'abord et avant tout une posture professionnelle qui rompt avec le concept d'expert pour donner place à un travail de co-construction avec les personnes concernées. »

Conférences

Le développement du pouvoir d'agir: un soutien stratégique à l'enseignement et au travail social?

Yann Le Bossé

Mercredi 09h45 - 11h00

La présentation portera tout d'abord sur la finalité des pratiques socio-éducatives. Plus précisément nous tenterons de répondre à la question: « dans le domaine des pratiques socio-éducatives, qu'est-ce qui nous permet de considérer que notre accompagnement est un succès? ». Existe-t-il une cible générale susceptible de regrouper un ensemble d'indicateurs épars? Un point de vue intégrateur applicable à tous les contextes? Après un bref passage par les fondements philosophiques de l'intervention socio-éducative, nous aborderons différents champs théoriques susceptibles de nous aider à bien cerner le point focal de ce type de pratiques. Nous présenterons par la suite une proposition susceptible de faire converger les multiples enjeux en présence ainsi qu'un cadre de référence concret directement utilisable dans le contexte d'intervention spécifique de chacun.

Le développement pouvoir d'agir, un concept à la mode?

Yann Hodé

Mercredi 16h30 - 17h45

Le concept « du pouvoir d'agir » connaît beaucoup de succès depuis quelques années. Son succès est lié à trois facteurs, la récence du concept (facteur nouveauté), l'adéquation du concept avec des valeurs personnelles auxquelles on adhère (facteur affinité) et des travaux scientifiques qui montrent que le concept a une pertinence et un intérêt (facteur pragmatique). Son succès conduit aussi à des utilisations inadaptées du concept qui peuvent amener à le dévaloriser et qui peuvent démoder prématurément un concept porteur de progrès. Ces différents aspects seront abordés pour montrer les perspectives offertes par ce concept.

Le pouvoir d'agir: une méthode de plus pour gérer les élèves difficiles?

Mauro Amiguet

Jeudi 11h00 - 12h15

Qu'est-ce qui relie Sacha, Fabiola, Malik, Antonio, Juan, Salima et Besnik? Rien ou si peu.

Leurs trajectoires de vie sont différentes, leurs mondes aussi. Ils ne se sont jamais rencontrés et probablement leurs chemins ne se croiseront jamais. Pourtant, ils ont vécu une expérience commune. Parmi l'ensemble des écoliers vaudois, ces sept élèves se sont vus entraîner dans une procédure d'exclusion définitive pour des motifs disciplinaires. Ce chiffre peut paraître dérisoire, il cache cependant une autre réalité, celle de processus d'exclusion moins formels, qui conduisent de nombreux autres élèves en marge de l'école obligatoire. L'exclusion heurte les sensibilités, elle dérange les professionnelles, puisqu'elle contrevient à nombre de principes humanistes, comme l'universalité de l'école, le postulat d'éducabilité ou encore le droit pour chaque enfant à l'instruction. En outre, nous constatons une insatisfaction des professionnels

quant à la prise en charge des élèves en situation de désaffiliation scolaire, considérée comme inefficace, voire néfaste pour l'usager, qui se voit d'autant plus fragilisé. Il devient dès lors essentiel de chercher des alternatives pour sauvegarder l'humanité de l'école, en particulier face aux élèves fragilisés. Cette conférence permettra de comprendre pour quelles raisons le développement du pouvoir d'agir fait sens à l'école, en explicitant pourquoi les interventions institutionnelles actuelles semblent inefficaces, comment il est possible de remédier à cette situation par un changement de paradigme qui conduit l'enseignant.e à des pratiques plus humaines, en permettant à l'élève de se remettre en mouvement pour apprendre, en insistant sur ses ressources et stratégies.

Penser le pouvoir d'agir au prisme de l'approche par les capacités

Jean-Michel Bonvin

Jeudi 16h00 - 17h15

Après une brève contextualisation de l'approche par les capacités, la présentation mettra en évidence sa contribution pour (re-)penser le pouvoir d'agir. Elle se déploiera en deux temps. Tout d'abord, elle identifiera les facteurs et paramètres nécessaires au déploiement d'un pouvoir d'agir réel (et pas seulement formel). Seront ainsi mis en évidence les ressources et facteurs individuels et contextuels indispensables au développement du pouvoir d'agir. Ensuite, elle portera l'accent sur l'importance de la liberté de choix dans l'exercice du pouvoir d'agir, mettant en lumière les paramètres à prendre en compte pour le développement d'un pouvoir d'agir qui aille, à l'encontre des visions paternalistes souvent animées des meilleures intentions, dans le sens de la reconnaissance de la liberté réelle de choix des bénéficiaires. L'approche par les capacités propose ainsi une conception originale du pouvoir d'agir qui repose sur deux versants complémentaires - pouvoir d'agir réel et liberté de choix - conçus comme des conditions sine qua non du développement des capacités.

L'apprentissage expérientiel: une démarche pédagogique centrale dans le processus du développement du pouvoir d'agir

Yann Le Bossé

Vendredi 13h45 - 14h45

Quelle est la spécificité de l'apprentissage expérientiel? Comment ce qui a été vécu personnellement peut-il constituer une matière première précieuse pour tirer des enseignements durables et structurants? À l'occasion de cette présentation, nous tenterons de dégager des éléments de réponse à partir de connaissances théoriques reliées à ce domaine, mais aussi sur la base de constats issus de la pratique professionnelle. Nous nous intéresserons notamment à la question du rapport à l'action et à ses déterminants.

Ateliers

Les ateliers stratégiques

Atelier B
Mercredi 11h30 - 13h00
Atelier F
Jeudi 09h00 - 10h30
Atelier I
Vendredi 10h45 - 12h15

Les ateliers stratégiques didactiques donnent à voir une illustration de la manière dont se passe concrètement un entretien mené selon l'approche centrée sur le DPA-PC, au moyen d'un support vidéo. Des arrêts sur image permettent de porter un regard méta sur l'enregistrement, de faire des liens avec des éléments théoriques et d'échanger entre participants.

Les ateliers forum

Atelier D
Mercredi 14h30 - 16h00
Atelier H
Jeudi 14h00 - 15h30

Les ateliers forums sont des lieux de débat sur la base de postulats posés par l'approche centrée sur le DPA-PC. Ils permettent de mieux comprendre certains d'entre eux, d'en évoquer les dimensions pratiques et de les mettre en discussion.

Les ateliers thématiques

N°1 - Le jeu à l'école maintenant!

Ana Milena Serna

L'École ancre dans le béton alors que les enfants élèves aiment nager comme des poissons. Quels nouveaux outils socio-pédagogiques pour ouvrir un dialogue et permettre la libération du corps, de la parole et de l'expression créative chez des mineurs.

Enrichir le champ pédagogique dans une cour de récréation voilà le premier pas, à travers des objets de jeux d'extérieur, ensuite avec des déguisements et par des moments d'expression collectifs et individuels à travers des objets sonores, les constructions 3D, la peinture, l'argile.

A vous maintenant les pinceaux, l'expérimentation de cette pratique sociale inscrite dans la Recherche Action: « Le jeu à l'École maintenant! ».

N°2 - Démocratie participative, les enjeux du pouvoir d'agir dans la mise en œuvre d'un contrat de quartier

Emmanuel Blandenier

Propos liminaires

Cet atelier a pour objectif de présenter un dispositif de démocratie participative de type contrat de quartier, tel qu'il est proposé aux habitants d'Onex, commune suburbaine du canton de Genève. Par le prisme d'un dispositif participatif, l'intention est de mettre en lumière les enjeux de pouvoir qui s'articulent de façon individuelle et collective. Dans un deuxième temps, nous analyserons où et comment un dispositif participatif peut permettre le développement du pouvoir d'agir des individus et des groupes, puis nous mettrons en avant les contradictions qui peuvent apparaître entre les objectifs de partage du pouvoir présents dans le Contrat de Quartier Onex-Cité et la réalité de comment ce pouvoir s'exprime et s'articule auprès des acteurs. En mettant en lumière les enjeux, il s'agira de distinguer les freins, les écueils et les difficultés à l'exercice de ce pouvoir démocratique. Par la présentation de ce dispositif, il s'agira de tenter de percevoir les liens de causalités entre acteurs et systèmes (fonctionnement, processus, subsidiarité, exercice du pouvoir).

Ce moment sera suivi par une discussion sur les moyens de soutenir et de permettre

l'exercice concret du pouvoir d'agir des individus et des groupes dans un dispositif participatif.

Déroulement (30 minutes)

Une première partie sera consacrée à une brève présentation du Service jeunesse et action communautaire SJAC pour comprendre comment il s'inscrit dans le dispositif communal d'action sociale ainsi que le mandat, les valeurs et les approches utilisées pour réaliser ses missions. Cette présentation devrait permettre une compréhension du contexte dans lequel le Contrat de Quartier Onex-Cité s'est développé et notamment qui sont les personnes en charge de sa mise en œuvre. Cette description du contexte sera suivie par une explication schématique du fonctionnement et des acteurs concernés. Une fois la cartographie des acteurs et des systèmes explicitée, il s'agira d'entrer plus concrètement dans les difficultés rencontrées en clarifiant les enjeux et les motivations de chacun. Ensuite nous aborderons la question du pouvoir d'agir sous les angles suivants:

- Porteur de projet, opportunités et freins
- Comité de pilotage, délibération et pouvoir en lien avec la diversité des acteurs qui siègent dans cet organe décisionnaire
- Groupe de suivi, comme soutien au DPA
- Les professionnels en charge de la mise en œuvre au sein d'un service communal, garants du processus participatif et porteur d'une approche en DPA
- Les enjeux au niveau des services communaux qui sont soumis à une pratique différente du service public
- Les enjeux au niveau des politiques (exécutif et législatif)

Une seconde partie sera consacrée pour un temps d'échanges sur la question des jeux d'influences entre acteurs et systèmes en perspective avec les besoins et les attentes liées à toutes propositions de participation

N°3 - Un grand pas permettant à une équipe et au chef de service de sortir d'une situation d'impuissance

Christine Brusque

J'ai eu la chance de devenir « personne ressource » sur l'approche centrée sur le DPA-PC au moment où j'intégrais une fonction de Cheffe de service dans une collectivité territoriale. Je ne pensais pas, au départ, que cette approche me serait utile dans une fonction managériale et qu'elle me permettrait, dès que je serai en mesure d'oser la pratiquer, pour moi-même et les autres, de mieux vivre ce métier qui se situe souvent au cœur de plusieurs enjeux.

Je propose de partager une expérience de cadre vécue pendant 18 mois, qui a permis à chaque membre de l'équipe de poursuivre son travail en confiance et qui m'a permis d'éviter une situation d'épuisement professionnel.

L'expérimentation de la notion de « pas proximal » que nous avons faite a été salubre dans un contexte où ce dernier se modifiait en permanence:

- Le chef de service et la collaboratrice avec laquelle il avait créé le service ont quitté le service à 4 mois d'écart (une pour départ en retraite et l'autre pour un autre poste).
- Quelques mois plus tard, la deuxième collaboratrice quittait le service pour maladie, puis reclassement professionnel.
- Restaient sur ce service 4 agents administratifs qui effectuaient essentiellement des tâches d'exécution, un nouvel agent, recruté dans le cadre d'un reclassement professionnel pour remplacer la première qui ne connaissait rien au domaine et qui n'était présente qu'à 70%, et un autre, recruté en contrat à durée déterminée, qui

Orientation:
Acteurs et systèmes

Atelier G6
Jeudi 14h00 - 15h30

Atelier J1
Vendredi 10h45 - 12h15

Orientation:
Acteurs et systèmes

Atelier G6
Jeudi 14h00 - 15h30

Atelier J1
Vendredi 10h45 - 12h15

Orientation:
Le pas proximal

Atelier A3
Mercredi 11h30 - 13h00

- avait également tout à apprendre.
- J'avais été nommée cheffe de service par intérim, en sus de mon poste de chargée de mission « Action sociale », donc peu présente sur le service alors que ma collègue y était très souvent.
- Le directeur adjoint, qui devait me soutenir dans cette fonction, nouvellement nommé lui aussi, a dû assumer les fonctions de directeur, suite au départ de ce dernier et était donc moins disponible.
- La méconnaissance des rouages et des nouveaux enjeux en présence (enjeux d'efficacité, financiers, d'organisation), dont la mise en place était facilitée par le départ de ma collègue chef du service depuis près de 12 ans et ma fraîche arrivée.
- Des projets partenariaux à poursuivre.
- Des dossiers de demandes de financement à gérer, notamment les plus complexes.
- Peu de traces des doctrines en vigueur jusqu'alors (beaucoup de choses étaient parties avec les anciens).

Je propose de relater comment j'ai pu amener l'ensemble de l'équipe à sortir de la situation d'impuissance vécue, en utilisant l'approche DPA-PC et plus particulièrement cette notion de « pas proximal » qui renvoie à penser « l'action en contexte » :

- Importance de ne pas anticiper, mais d'agir dans le « ici et maintenant » et dans le contexte qui est là (ce qui est valable aujourd'hui ne le sera peut-être pas demain), le fait que quoi que nous fassions, cela nous permettra d'avancer (la plus-value de nos erreurs).
- Définir les problèmes avec l'ensemble de l'équipe au jour le jour (ce qui est valable aujourd'hui ne le sera peut-être pas demain)
- Mettre à plat les enjeux de tous et les nôtres en toute transparence
- Rechercher toutes les solutions possibles avec l'ensemble de l'équipe et les autres personnes impliquées.

N°4 - Le théâtre-forum: un outil au service du DPA dans les écoles

Marina Casella

Facilitatrice de théâtre-forum dans les écoles primaires et secondaires en France et personne-ressource en DPA auprès d'adolescents et jeunes adultes dans un Point Accueil Écoute Jeune, je souhaite partager mon expérience croisée du monde social et du monde de l'éducation.

L'objectif de mon atelier est, d'une part, de proposer aux participants une réflexion sur l'enrichissement mutuel du théâtre-forum et de l'approche centrée sur le DPA-PC dans le dépassement de situations problématiques rencontrées à l'école et, d'autre part, de proposer une mise en pratique réelle des participants sur ces situations en accentuant le travail de conscientisation permis par le théâtre-forum.

Concrètement, le théâtre-forum est une forme de théâtre interactif où le spectateur assiste à la représentation d'une situation d'oppression dans laquelle un protagoniste éprouve des difficultés. Le spectateur est invité à proposer des alternatives, des idées, des stratégies et des solutions possibles à cette situation, et surtout à agir en venant remplacer directement sur scène le protagoniste. Les autres acteurs improvisent les réactions de leurs personnages face à ce remplacement, de manière à permettre une analyse sincère des possibilités d'utilisation des propositions du « spectateur » dans la vie réelle. Ainsi, « le spectateur ne délègue aucun pouvoir pour qu'on agisse ou pense à sa place. Il se libère, agit et pense par lui-même. » (Augusto Boal, 2004). Cette forme de répétition de la réalité permet de viser un changement par un examen collectif des conséquences de chacune des situations représentées. Elle offre la possibilité de s'essayer au changement sans s'y risquer, au même titre normalement qu'un enfant

à l'école s'essaie dans les apprentissages ou qu'un usager accompagné par une personne-ressource DPA s'essaie à la bonne définition de son problème.

Le théâtre-forum est issu du Théâtre de l'Opprimé inventé par Augusto Boal et il se réfère directement à la Pédagogie de l'Opprimé de Paulo Freire. Cette pédagogie dite de la conscientisation ambitionne de promouvoir chez le peuple une conscience claire de sa situation objective. Comme l'explique Paulo Freire (1974), dans cette forme pédagogique, « le but de l'éducateur n'est plus seulement d'apprendre quelque chose à son interlocuteur, mais de rechercher avec lui les moyens de transformer le monde dans lequel ils vivent. » Le théâtre-forum s'inscrit dès lors dans cette approche globale qui prône de nouveaux rapports entre enseignants et apprenants: des rapports dialectiques, au sens Socratique du terme, c'est-à-dire qui visent à « accoucher les âmes ». On retrouve là l'idée d'un changement de paradigme et de posture professionnelle prônée par l'approche centrée sur le DPA-PC de Yann Le Bossé, mais cela implique le dépassement de contraintes structurelles importantes.

Alors, est-ce que l'utilisation du théâtre-forum offre réellement la possibilité de développer le pouvoir d'agir individuel et collectif des élèves et/ou des professionnels de l'éducation? Cet outil permet-il tout du moins d'introduire cette démarche d'action dans ce milieu? N'est-il pas tout aussi nécessaire de proposer des accompagnements individualisés en DPA pour aider les acteurs du milieu éducatif (élèves compris) à identifier et résoudre leur problème tout en augmentant leur sentiment de compétence? Cet atelier tentera d'amorcer ces échanges en mobilisant concrètement les participants au travers d'un théâtre-forum conscientisant!

N°5 - DPA et vigilance structurelle au service de la collectivité

François Chanson

Des enjeux structurels et institutionnels:

Définir l'espace des possibles, ce qui peut être tenté, car tout change tout le temps.

Le Bossé se pose la question: « Qu'est-ce qui fait obstacle à l'action? »

Et si c'était nos autorités ou pire l'institution qui nous fait vivre?

Les acteurs en contextes, voilà un sujet passionnant qui me mobilise. Je travaille depuis 27 ans dans un Centre Public d'Action Sociale à Sambreville, comptant 27 000 habitants, dont 1 000 personnes aidées par cette institution dédiée théoriquement et juridiquement à une meilleure justice sociale.

Je suis membre du comité de direction et je m'inquiète. En quoi consiste ce pas proximal dans la prise en compte des contextes que les travailleurs sociaux peuvent mobiliser?

Connaître son institution est une force, une marge de manœuvre essentielle, un pouvoir même. La première chose que je confie à mes collègues, c'est qu'on peut influencer une institution ou en retirer des ressources en la connaissant bien, en mesurant les enjeux structurels et politiques. Ce rôle de passeur dans le travail social ne devrait pas négliger cet aspect, proposer un pas proximal qui ne pourra être soutenu par l'institution est une gageure contraignante, source de difficulté.

Mais sachant cela, n'est-on pas d'office l'expert tant redouté dans le DPA? Ne sommes-nous pas en effet instrumentalisés automatiquement du fait de ce contrat de travail qui nous fait vivre?

Il va sans dire qu'une institution ne peut présenter en elle-même une limite. Ne serions-nous pas plus forts et convaincus de notre impact et du chemin à parcourir pour une meilleure justice sociale et ainsi nous départir plus aisément de cette sensation d'expertise de prime abord « confortable »?

« Toi professionnel » tu décides à ma place, car je suis perdu ou car tu es payé pour. Quoi qu'il en soit tu seras responsable si cela ne fonctionne pas. »

Orientation:
Acteurs et systèmes
Atelier A5
Mercredi 11h30 - 13h00

Ne serait-ce pas un des freins actuels du pouvoir d'agir d'un travailleur social: cette crainte diffuse de la responsabilité.

Dans le fond le DPA n'offre-t-il pas, certes après un travail fatiguant, un certain confort professionnel. La personne décide elle-même de sa prochaine étape, je suis le passeur et non plus le « responsable », cela équilibre donc les contextes. N'est-ce pas le frein du DPA ?

Orientation:
Le pas proximal
Atelier C4
Mercredi 14h30 - 16h00
Atelier J2
Vendredi 10h45 - 12h15

N°6 Quelles capacités d'agir pour les acteurs de l'école inclusive ?

Evelyne Clavier

Le pouvoir d'agir de l'enseignant coordonnateur Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) — qui est à l'interface des familles, des enseignants, de l'AESHco (Accompagnant d'élève en situation de handicap en fonction collective), de l'équipe de direction et de la vie scolaire, des représentants des structures médico-sociales ou médico-psychologiques et de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) via l'enseignant référent — réside dans sa capacité à construire des ponts entre tous les partenaires de l'école en faveur des élèves en situation de handicap qu'il a la responsabilité d'inclure au mieux en milieu ordinaire et de préparer à vivre dans une société encore peu incluante malgré la loi du 11 février 2005. L'éducation inclusive est nécessairement une éducation partagée et c'est un dialogue constructif que cherche à instaurer l'enseignant coordonnateur Ulis dans un système scolaire où des décisions d'orientation vers des structures médico-professionnelles sont pourtant parfois prises sans qu'il soit consulté. Le sentiment d'impuissance à travailler en faveur d'une société inclusive est alors très fort et le découragement peut s'installer. C'est à partir de deux situations que sera analysé la dimension structurelle comme frein au pouvoir d'agir et à mettre en place des alliances éducatives qui permettraient aux élèves en situation de handicap de se penser comme des élèves et des citoyens à part entière ayant les mêmes droits que les autres, malgré leurs difficultés d'apprentissage.

Il s'agira également de démontrer que la culture collaborative et les multiples partenariats qu'appelle l'éducation inclusive sont peut-être à même de transformer les relations à l'école en amenant ses différents acteurs à conscientiser certaines discriminations et inégalités que celle-ci produit. La scolarisation des élèves en situation de handicap et à besoins éducatifs particuliers incombe à une communauté éducative dans son ensemble qui doit s'appuyer sur les compétences des travailleurs sociaux, se rapprocher d'eux et chercher à rendre l'enseignement accessible à chacun et à chacune. Un changement de posture est alors attendu ainsi qu'une évolution des représentations: celles que les élèves en situation de handicap, souvent fragilisés par le système scolaire, ont d'eux et celles qu'une communauté scolaire peut avoir d'eux. L'empowerment des différents acteurs de l'éducation inclusive ne pourra vraisemblablement pas se faire sans ce travail collectif sur la norme scolaire.

N°7 Le DPA-PC dans les CPAS wallons

Valérie Desomer

Le DPA-PC dans les CPAS wallons

L'approche du développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC) constitue une proposition de pratique sociale visant à renouer avec l'essence même de la notion de solidarité et pour en revenir aux fondamentaux du travail social dans une visée pragmatique de la justice sociale. Le Centre de formation de la Fédération des CPAS wallons a suggéré cette approche depuis 2009 à ses CPAS.

- Contexte actuel des CPAS: les problèmes sociaux sont engendrés par les conditions structurelles qui encadrent l'accès et le mode de distribution des ressources collectives;

- Visées des politiques sociales: il n'est pas pour autant question de prescrire à l'avance la direction des transformations sociales, leurs rythmes ou leurs modalités;
- Décentration des postures du travailleur social: en ce sens, cette façon de concevoir cette pratique sociale a une visée pragmatique et non prescrite.

Le DPA-PC reconnaît que les difficultés sociales des personnes sont dues essentiellement au contexte social et notamment à l'accès aux capacités, c'est-à-dire l'offre de services et/ou de potentialités à la disposition des personnes pour agir. Mais qu'il est vain le plus souvent d'attendre une transformation radicale des conditions du social qui émergeraient d'une quelconque révolution.

Par cette approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités, il s'agit de permettre que les personnes accompagnées puissent se positionner dans une posture de sujet autonome, qui n'est pas gouverné de l'extérieur, et ce, sans tomber dans l'injonction paradoxale qui nous fait dire à l'usager « Sois autonome et responsable ». Notons que cette injonction n'est pas propre à l'action sociale, elle rejoint en réalité l'injonction faite à chaque individu de construire son propre destin dans notre société « post-moderne », dans le cadre d'une série d'injonctions paradoxales caractéristiques du projet néolibéral.

C'est au départ de l'action des personnes que le changement peut émerger et qu'il peut, le cas échéant, aller au-delà d'une situation personnelle de départ, aboutir au changement structurel. Car ce sont les personnes elles-mêmes qui peuvent définir les changements à opérer et les moyens à déployer pour y arriver.

Cette approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités vise à rétablir les personnes dans leur position de sujet et d'acteur via l'accompagnement social défini par les missions des CPAS. Et ce, en lien avec l'action directe des travailleurs sociaux concernés par cet accompagnement. Dans ce cadre, il y a une opportunité de marge de manœuvre permettant une meilleure efficacité pour le travail social, en phase avec les valeurs fondamentales des CPAS. Le DPA-PC est une approche tout à la fois respectueuse des personnes, motivante pour les travailleurs sociaux et sans doute congruente pour une société plus juste et réellement solidaire...

N°8 De l'insatisfaction à l'action! Insatisf... action!

Véronique Eggimann, Séverine Ummel Débieux et Katia Suffia

L'espace des Montagnes de Caritas Neuchâtel est une mesure d'insertion socio-professionnelle située à La Chaux-de-Fonds. Elle accueille maximum 14 participant-e-s qui suivent un programme à 50 %, du lundi au jeudi. Les participant-e-s sont des hommes et des femmes, bénéficiaires de l'aide sociale, qui ont entre 18 et 65 ans. Ensemble, nous signons un contrat de 3 mois, renouvelable jusqu'à ce que la personne puisse « passer à autre chose ». Il s'agit d'un contrat tripartite entre la personne, l'Espace des Montagnes et l'aide sociale.

La majorité des personnes vient de son plein gré, en accord avec son assistant-e social-e. Il arrive toutefois que les assistant-e-s sociaux-ales présentent la mesure comme un premier pas nécessaire. Dans tous les cas de figure, il s'agit pour nous de les rendre actif-ive-s de leur devenir. Ce travail de collaboration nécessite bien sûr qu'il-elle-s adhèrent à notre programme en étant régulier-ère-s et en soient parties prenantes.

Comme pour toute mesure d'insertion de type « bas seuil », ce sont les personnes qui fixent elles-mêmes leurs objectifs. Mais trouver un objectif est déjà un aboutissement en soi! En effet, cela nécessite de reprendre contact avec des envies, des émotions et des rêves, de se projeter dans un avenir positif.

Afin de rendre ces conditions possibles, nous proposons à chaque participant-e un processus, à vivre comme un parcours en 8 étapes:

- une fiche sur laquelle noter ses insatisfactions

Orientation:
Acteurs et systèmes
Atelier J7
Vendredi 10h45 - 12h15

Orientation:
Acteurs et systèmes
Atelier G2
Jeudi 14h00 - 15h30

- un diagnostic de tous les aspects de la vie
- une phrase d'encouragement à colorier
- une fiche pour compléter les aspects de la vie dans lesquels les participant-e-s ont des possibilités d'agir
- un collage sur un grand panneau
- une présentation du panneau au groupe
- une fiche de détermination d'un objectif précis
- un plan d'action

Les participant-e-s avancent à leur rythme, pas à pas. Il-elle-s font, de temps à autre, des bilans sur l'avancée de leurs objectifs, afin de se rendre compte du chemin parcouru.

À chaque étape, notre équipe accompagne les personnes dans ce qu'elles vivent. Nous essayons de mettre l'accent sur les qualités et les compétences, afin que la personne puisse (re)trouver confiance en elle-même. Nous valorisons chaque accomplissement et quittons la personne dans ses efforts pour l'encourager à continuer. Régulièrement, nous faisons aussi le bilan en présence de l'assistant-e social-e.

Ce processus ne convient peut-être pas à tout le monde, mais il donne de bons résultats et nous le trouvons intéressant à partager. Notre atelier présentera non seulement la démarche, mais aussi les outils pratiques et les références bibliographiques de son ancrage théorique. Nous répondrons volontiers à toute question/remarque!

N°9 - Du « Sauveur » au « Passeur » – Cheminement personnel d'un changement de posture

Claudia Florio

Je suis assistante sociale depuis 2003 et j'ai commencé ma formation en DPA en 2015. Pendant plusieurs années, j'ai exercé ma profession en fonction des principes généraux qui m'avaient été enseignés à l'école sociale. Plusieurs de mes professeurs, en parallèle de leur activité d'enseignement, faisaient partie de diverses associations sans but lucratif (ASBL) à vocation militante (défense des droits de l'homme, défense des droits LGBT, défense du droit des migrants...).

« Classiquement, selon le rôle qui leur est dévolu, les praticiens du social se retrouvent en position d'adopter une posture qui leur permet d'assumer plus ou moins alternativement une fonction de contrôle social (posture dite du « policier »), d'agent de l'État-providence (posture dite du « sauveur ») ou encore d'activiste (posture dite du « militant »). Ayant commencé à travailler dans un service communal d'aide aux personnes handicapées ma posture professionnelle était, au départ, plus naturellement tournée vers une posture militante/sauveur.

Puis, j'ai été mutée au service communal qui était chargé de délivrer les titres de séjour aux demandeurs d'asile. Seule bilingue anglais/français disponible, et avec une expérience du public étranger, j'ai très mal vécu cette expérience de contrôle social me forçant à adopter la posture du policier qui était contre nature pour moi étant donné ma formation et mon expérience professionnelle.

Devant l'absence de perspectives d'évolution d'emploi, j'ai décidé de reprendre des études. Il me fallait une échappatoire. Fort heureusement, je ne travaillais qu'à mi-temps. Il me restait donc un autre mi-temps à consacrer aux études.

De 2004 à 2009, j'ai donc investi mon temps dans des études de psychologie du travail et des organisations. C'est à travers le travail de recherche autour de mon mémoire que j'ai, pour la première fois, effleuré le concept de développement du pouvoir d'agir. Non pas en tant qu'approche unifiée et identifiable, mais néanmoins sous forme abstraite.

Mon mémoire, effectué au sein de l'Institut de recherches, formations et

actions sur les migrations (IRFAM), portait sur l'apport des migrants dans les organisations ayant pour objectif le co-développement. Mon objectif était d'analyser quelles étaient les spécificités (aspects organisationnel, culturel, sociologique et psychologique) présentes au sein des organisations spécialisées dans le co-développement en Wallonie.

Lors de cette recherche, j'ai été amenée à rencontrer une multitude de personnes de toutes nationalités, possédant des bagages scolaires différents et des confessions différentes. Étant donné que mon objectif était d'analyser leur apport au co-développement, par opposition aux organisations gérées principalement par des non-migrants, j'ai dû commencer par remettre en question mon propre ethnocentrisme afin de me concentrer sur leurs définitions des problèmes, leurs enjeux, leurs solutions en la matière.

Avec le recul, je peux affirmer qu'il s'agit là du premier travail de décentrage que j'ai effectué sur moi-même et qui a tracé la voie de ma sensibilité au DPA. Non-migrante issue de parents migrants, il y avait en moi les graines nécessaires à cette sensibilité. Néanmoins, pour parvenir à professionnaliser cette sensibilité, il m'était nécessaire de passer à travers différentes étapes d'apprentissage sous forme d'aller-retour entre théorie et pratique.

Puis, je suis entrée au Centre Public d'Action Social (CPAS). Les tâches qui constituent le quotidien d'une assistante sociale de CPAS l'amènent presque de facto vers une posture de policier: Examen du droit au revenu d'intégration, examen du droit à l'aide sociale, examen du droit aux aides urgentes, etc. Après une année passée à vérifier si les personnes étaient dans les conditions pour obtenir telle ou telle aide, j'ai réalisé que quelque chose ne fonctionnait pas dans ma manière de travailler. Alors que j'adore mon métier, je ne me sentais plus épanouie. Il y avait, sur mes épaules, un poids indescriptible, une sensation de responsabilité, presque de culpabilité.

C'est en 2015 que je vais faire ma première formation en DPA. Même si, à première vue, le DPA semblait hyper excitant, il m'a fallu beaucoup de temps pour me sentir un peu à l'aise avec cette approche. Au départ, ma posture de sauveur était perpétuellement dans le chemin. Cela m'a demandé plusieurs allers-retours entre pratique et théorie pour m'en apercevoir.

Les Intervisions sont très importantes. Elles ont joué un grand rôle dans cette prise de conscience. Regarder les autres travailler. Entendre les observateurs d'un exercice vous renvoyer leurs impressions sur votre travail. Être vous-même accompagné, tout cela dans un climat de bienveillance constructive, m'a permis de mieux comprendre cette approche qui nécessite, selon moi, une constante pratique et, partant, une constante remise en question entre pairs car « tout bouge tout le temps ». Les problèmes sociaux changent, les politiques nationales et locales changent, nos organisations changent, nous changeons.

Mais ce qui a surtout été déterminant dans ma prise de conscience, c'est la co-construction d'un article avec une personne que j'accompagnais depuis longtemps. Elle m'avait connue avant mon apprentissage du DPA. Puis elle est partie et je ne l'ai plus vue entre 2013 et 2017. À son retour, j'ai essayé d'appliquer avec elle l'approche DPA. Début 2018, nous avons commencé à travailler sur la construction de cet article.

Elle m'a alors révélé que la manière dont je plaçais ma « confiance » en elle auparavant la faisait se sentir mal. Comme si elle me trahissait quand elle ne faisait pas « bien » ce qu'elle devait faire. Moi qui pensais la laisser libre de ses choix, je l'avais enfermée dans un étau dont elle ne pouvait s'échapper qu'en me fuyant.

Orientation:
Acteurs et systèmes
Atelier C4
Mercredi 14h30 - 16h00

N°10 - Protection de l'enfance: l'environnement institutionnel capacitant pour la parentalité

Manon Grandval

Nous proposons de présenter les résultats issus d'une recherche menée avec cinq établissements alsaciens, ayant une mission de protection de l'enfance: une pouponnière, une MECS, une MECS ouverte (avec accueil séquentiel et placement à domicile), un établissement de prévention précoce et un centre maternel. La recherche s'intitule « Conception d'un environnement capacitant pour la parentalité en protection de l'enfance ». Elle a pour objectif de comprendre quelle place occupe le travail avec les parents dans les structures de la protection de l'enfance, pour tendre vers une modélisation des facteurs capacitants et incapacitants d'accès au pouvoir d'agir parental dans ces contextes. Un environnement capacitant est un environnement qui permet le développement du pouvoir d'agir des individus (Falzon, 2013). C'est « un environnement qui met des ressources à disposition des individus et leur permet de les utiliser » (Fernagu Oudet, 2012).

À partir d'une recherche-intervention menée auprès des professionnels ainsi que des propos des parents, nous proposons de répondre aux questions suivantes:

- Dans quelle mesure est-il possible d'agir sur la dimension structurelle de l'accompagnement des parents en institution ?
- Dans les établissements relevant de la protection de l'enfance, quels sont les éléments capacitants et incapacitants qui orientent l'agir parental ?

Les constructions réflexives élaborées par les professionnels et alimentées par les représentations des parents concernant leur place dans l'établissement offrent des pistes d'accompagnement. Il est ici question des causes structurelles institutionnelles qui empêchent ou favorisent le développement du pouvoir d'agir des parents. Les différentes modalités d'accompagnement des parents sont interrogées au regard de l'environnement proposé par les établissements, en tenant compte des contextes de contraintes judiciaires et du sentiment d'impuissance exprimé par certains parents.

Nous aborderons l'externalisation des causes de la non-participation des parents, par les professionnels. La responsabilisation, la collaboration et l'engagement étant selon eux les conditions premières de l'accompagnement: ce sont aux parents de faire le premier pas. Ainsi, la recherche des causes de la non-participation est reléguée au second plan puisqu'elle relèverait, selon les professionnels, des dimensions personnelle et individuelle.

Ensuite, nous nous attarderons en particulier sur les notions de confiance et de méfiance qui sont ressorties dans les entretiens collectifs et individuels. Les résultats font apparaître que l'accompagnement à la parentalité ne peut s'envisager sans une réflexion préalable sur les aspects relationnels et éthiques. La relation de confiance découlant, selon les parents et les professionnels, à la fois de modalités pratiques de rencontre et à la fois d'un positionnement professionnel spécifique.

Récemment, dans le décret n°2017-877 du 6 mai 2017, le Haut Conseil du travail social propose une définition du travail social:

« Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation des personnes, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement social et la cohésion de la société ».

Il nous invite à penser les établissements éducatifs et sociaux comme des environnements tournés vers l'émancipation. L'institutionnel se veut être capacitant.

N°11 - Accompagner les associations avec le DPA-PC.

Laurent Seydoux et Sophie Guadagnini

Orientation:
Acteurs et systèmes
Atelier C6
Mercredi 14h30 - 16h00

Le Laboratoire d'Innovation Sociale (LYS) est une structure privée et indépendante qui soutient les associations locales dans la réalisation de leur mission en faveur de l'intérêt commun. Face aux défis sociaux nouveaux, les associations jouent un rôle d'importance dans le maintien de la cohésion sociale. Leur tâche n'est cependant pas toujours facilitée par l'exigence du public, la difficile mobilisation bénévole ou encore la politique d'austérité budgétaire que nous connaissons depuis une décennie à Genève. Notre travail vise à soutenir les associations dans la recherche de modalités d'ajustement de leur projet, à la fois stratégiques et opératoires, pour conduire leur mission tout en maintenant la motivation au sein de leurs forces vives. Et cela en agissant sur les dimensions structurelles grâce à la construction d'un partenariat renouvelé avec les pouvoirs publics, les citoyen-ne-s et les entreprises qui permet l'inscription cohérente des actions associatives dans le tissu institutionnel et économique local. Nous sommes généralement sollicités par les acteurs et les actrices d'une association, fatigué-e-s par l'ampleur de la tâche, découragé-e-s par le manque de mobilisation au sein de leurs rangs associatifs ou alors en questionnement par rapport au sens de leur mission collective. Leur démarche auprès du Laboratoire est empreinte d'une véritable envie de s'accorder du temps pour y voir clair et travailler sur des aspects jugés lacunaires et insatisfaisants. Le processus que nous suivons comporte différentes étapes, réalisées en co-construction avec l'association:

1. Définition du problème: pose d'un diagnostic commun dans l'ici et maintenant
2. Négociation de la cible du changement: objectifs et choix d'une stratégie
3. Conduite contextuelle de l'intervention: partie opérationnelle du projet en fonction des étapes co-définies
4. Évaluation commune: durant tout le processus d'accompagnement et à la fin de l'intervention de LYS. Mobilisation d'outils en faveur de la démarche conscientisante sur les plans individuels et collectifs

Le rôle de LYS est de créer les conditions pour que chaque personne puisse prendre pleinement sa place au sein du groupe de travail et plus largement au sein de l'association. Il s'agit d'offrir un espace d'écoute et d'attention à chacun-e pour que les habiletés et les ressources individuelles soient rendues visibles au sein du groupe tout comme les difficultés personnelles doivent être entendues et considérées dans le processus collaboratif. Notre accompagnement vient soutenir l'émergence d'un passage du « je » au « nous », dans la définition du problème et dans la négociation de ce qui doit être changé. La mutualisation des expériences et les échanges divergents se présentent par ailleurs comme d'excellentes sources de progression du groupe vers sa cible de changement. Nous nous inscrivons dans une perspective d'empowerment communautaire qui renvoie à cet « état où la communauté est capable d'agir en fonction de ses propres choix et où elle favorise le développement du pouvoir d'agir de ses membres » (Ninacs, 2008).

La dimension structurelle sera abordée au travers de plusieurs exemples d'accompagnement associatif.

Orientation:
Le pas proximal

Atelier G4
Jeudi 14h00 - 15h30

Atelier J8
Vendredi 10h45 - 12h15

N°12 - Analyse et suivi d'un projet au prisme du DPA-PC

Melik Hichri et Nico Charrière

Dans le but de combler les lacunes d'un système institutionnel d'une structure accueillant des jeunes approchant de la majorité, une institution québécoise souhaite améliorer son approche, par le biais d'un projet pilote, dans l'accompagnement des jeunes en phase finale de séjour. L'objectif consiste à construire un cadre leur permettant de développer leur autonomie et donc de favoriser leur réinsertion sociale. La particularité de ce projet est qu'il s'inspire de la notion d'empowerment et a été imaginé par des professionnels provenant du terrain. À l'aide de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC), ces professionnels désirent développer l'autonomisation des jeunes en se basant sur une expertise commune et non pas à travers des injonctions hiérarchiques. Ainsi, la modification des pratiques au sein de la structure dans laquelle le projet s'inscrit permettrait de plus impliquer les jeunes dans le développement de leur projet de vie.

L'objectif de la présentation porte son attention sur un travail d'analyse au prisme de l'approche du DPA-PC. La particularité de cet atelier est qu'il met en lien un travail d'analyse théorique effectuée dans le cadre d'une recherche de master ainsi que le point de vue actualisé d'un professionnel participant à la construction du projet, à savoir, la personne chargée de la formation de l'équipe à l'approche du DPA-PC.

La présentation se scindera donc en deux temps. Le premier tentera de percevoir dans quelle mesure la construction du projet s'inscrit dans un processus d'empowerment au sens de l'approche du DPA-PC. Plus précisément, l'analyse porte sur le processus de construction en s'appuyant sur une partie de la grille d'analyse afin d'observer si la démarche initiée s'inscrit correctement dans ce que l'approche préconise.

Le second temps se concentrera sur la poursuite du projet et permettra d'effectuer un retour sur les hypothèses qu'il sera possible d'infirmier ou de confirmer.

N°13 - L'appropriation de l'approche DPA-PC

Claire Jouffray et Arnaud Potron

Notre communication s'appuiera sur l'expérience d'Arnaud qui a été accompagné par une professionnelle formée à l'approche DPA-PC. Celui-ci nous expliquera comment il utilise cette approche dans sa vie quotidienne et dans ses relations avec les autres ainsi que ce que cette approche représente pour lui. À partir de là, nous nous proposons de débattre sur l'appropriation de l'approche DPA-PC en explorant l'intérêt respectif des connaissances et de l'expérience dans ce processus.

Les connaissances théoriques sur cette approche sont nécessaires et incontournables. Elles permettent des liens entre la modélisation proposée par Le Bossé et différents courants de pensée. Elles permettent également d'ancrer cette approche dans une filiation et une rigueur scientifique. À preuve les différentes publications parues sur cette thématique.

Pour autant, les seules connaissances théoriques ne semblent pas être suffisantes pour une réelle appropriation de cette approche. En fait, notre expérience (dans le champ de la formation continue) nous amène au constat que l'approche centrée sur le DPA-PC ne s'enseigne pas (dans le sens où suivre un cours théorique ou lire des ouvrages ne suffisent pas). Pour prendre une image, c'est un peu comme la natation: on peut avoir lu tous les ouvrages du monde sur cette question, tant qu'on ne se sera pas mis à l'eau, on ne saura pas nager. C'est ce principe pédagogique qui transparaît dans ce proverbe attribué à Benjamin Franklin: « Dis-le moi et je l'oublierai; Enseigne-le moi et je m'en souviendrai; Implique-moi et j'apprendrai ».

L'appropriation de cette approche passe donc par l'expérientiel: faire d'abord pour

soi l'expérience du développement de son propre pouvoir d'agir face à une situation d'impuissance et apprendre de cette expérience en reliant et en alimentant des aspects plus conceptuels. C'est ce qui correspond à l'axe de la conscientisation; C'est-à-dire que c'est l'expérience (l'agir) et la réflexion sur l'expérience qui vont permettre un apprentissage et donc une progressive appropriation de l'approche. Il s'agit d'une réflexion dans (au sein de) et sur (en position extérieure) l'action, ce qu'ont fort bien démontré Bruno Bourassa et ses collègues.

Connaissance et expérience ne sont donc pas à opposer, car elles sont complémentaires. Néanmoins les connaissances ne suffisent pas pour pouvoir pratiquer le DPA. À l'inverse, en ayant expérimenté le développement de son propre pouvoir d'agir et sans y avoir été explicitement formé, on peut continuer à prendre appui sur certains axes de l'approche DPA-PC si s'en est suivi un processus de conscientisation. Par contre, les connaissances, si elles sont articulées à de l'expérientiel, deviennent garantes d'une pleine appropriation du processus.

N°14 - Le DPA... puis-je l'employer dans n'importe quelle situation ?

Tommaso Lafranchi

Je suis maître socioprofessionnel depuis 12 ans et formé à l'approche centrée sur le DPA-PC depuis deux ans. Je travaille avec des jeunes adultes dont le parcours de vie singulier a fait qu'ils se retrouvent tributaires d'une rente invalidité et bénéficiaires d'un suivi institutionnel.

Cette question m'a été posée lors d'une présentation en public en mai 2018, à propos de l'évolution de ma pratique professionnelle avec l'approche DPA. La personne qui m'avait posé cette question travaille avec des personnes paraplégiques qui n'ont pas accès au langage, avec qui elle ne peut pas interagir en entretien.

Après avoir répondu affirmativement et développé intuitivement quelques réponses lors de cette intervention, j'ai été amené par la suite à réfléchir à cette question, si vraiment je pouvais utiliser l'approche DPA dans n'importe quelle situation et avec n'importe quel type de population.

Ce dont je me rends compte actuellement est que j'emploie l'approche DPA de plusieurs façons:

- Avec les bénéficiaires de prestations avec lesquels je travaille. Déblocage de situations, aménagement d'espaces pour qu'ils/elles développent (expérimentent) leurs pouvoir d'agir.
- Avec mes collègues maîtres socioprofessionnels (qui ne sont pas formé à l'approche). Je le fais dans nos réunions d'équipe où j'expose mes situations problématiques avec les 4 axes d'analyse du DPA. Nos échanges avec cette structure me permettent régulièrement de prendre conscience de mon pouvoir d'agir et de m'affranchir des situations bloquantes dans mon contexte professionnel.
- Avec moi-même. Devant des situations qui me mettent en sentiment d'impuissance, je conscientise en moi les 4 axes d'analyse pour analyser mes blocages et mes marges de manoeuvre possibles, avec un regard très structurel sur les événements et les moyens à disposition.

Donc, j'aimerais répondre oui, l'approche DPA peut s'utiliser dans n'importe quelle situation, car elle peut être utilisée en entretien, mais aussi en analyse stratégique (même si tout le monde n'est pas formé) et aussi en auto-analyse stratégique, élément que je développe de plus en plus car, dans ma fonction, je suis beaucoup seul pour gérer des situations qui me posent problème.

C'est un « outil » que je peux employer de diverses manières.

J'aimerais partager dans l'atelier cette vision, mon expérience pratique, et voir avec le groupe ce qu'il en pense. S'il pense que mes façons de faire correspondent au concept du DPA, et si l'on peut utiliser l'approche dans n'importe quelle situation.

Orientation:

La question des postures

Atelier C1

Mercredi 14h30 - 16h00

Atelier G5

Jeudi 14h00 - 15h30

Orientation:
La conscientisation

Atelier A4
Mercredi 11h30 - 13h00

Atelier E4
Jeudi 9h00 - 10h30

Orientation:
La conscientisation

Atelier G2
Jeudi 14h00 - 15h30

Atelier J4
Vendredi 10h45 - 12h15

N°15 - Reprendre du pouvoir sur sa vie

Aurélié Le Duff

Formatrice à l'IRTS Nouvelle Aquitaine, j'ai été formée comme personne ressource au DPA en 2014. Afin de pratiquer cette approche je participe à des interventions impulsées par le service social Régional du personnel.

Lors de l'une d'entre elles, j'ai décidé d'exposer une situation problème.

En octobre 2017, mon conjoint, jusqu'alors webmaster dans une entreprise, a acheté une chocolaterie. Il avait au préalable suivi une formation de chocolatier. L'achat de ce commerce était donc, pour lui, la suite logique dans son parcours de reconversion professionnelle.

Parallèlement, nous sommes parents de deux jeunes enfants: notre fille, âgée de 3 ans et notre fils, âgé de 6 mois au moment de la reprise de la chocolaterie.

J'ai rapidement eu des réticences concernant ce projet. En comparaison à notre vie de salariés, je ne voyais que des contraintes à cette nouvelle activité: travail le samedi, voire certains week-ends, absence de vacances d'octobre à juillet, arrivées plus tardives le soir...

Tous ces paramètres, qui se sont vérifiés par la suite, ont impacté notre vie de famille provoquant un déséquilibre dans notre implication auprès des enfants.

Alors que mon conjoint gardait notre fille un jour par semaine auparavant, il n'était plus autant disponible. Seul le dimanche nous permettait de nous retrouver à condition qu'il n'assure pas des salons.

Pour ma part, je consacrais le mercredi à mes enfants depuis la naissance de notre fille. Je me suis donc retrouvée seule avec deux jeunes enfants deux jours par semaine.

Avant chaque départ en vacances j'étais épuisée. Épuisement qui se traduisait par une forme de déprime. Je n'avais qu'un désir secret: que mon conjoint arrête cette activité. Je n'arrivais pas à entrevoir des points positifs à cette situation et chacune de nos discussions se transformait en conflit. Je lui reprochais son choix « égoïste », il me renvoyait la dimension « vitale » de sa reconversion.

Témoin de ma fatigue, mon conjoint me proposait, par exemple, de faire garder nos enfants le mercredi pour me dégager du temps. Cette proposition était pour moi un affront. Je considérais que nous devons partager du temps avec nos enfants pour profiter d'eux au maximum ce que nous faisons auparavant. Outre la dimension familiale, cette situation me renvoyait au rôle traditionnel de la mère garante de l'éducation des enfants et ce modèle ne me convenait pas.

Nous étions dans une impasse, incapables de trouver des solutions convenables pour chacun.

J'avais l'impression d'un retour en arrière, d'avoir été piégée, de subir ce projet.

Mais quel était réellement le problème ?

Je restais « accrochée » à l'idée que cette activité était incompatible avec notre vie de famille. Les questionnements m'ont finalement conduite à définir ce qui était important pour moi: fallait-il que je me consacre du temps? Que j'en consacre à mon conjoint? À ma famille? Des tiers pouvaient-ils me soulager?

Cela m'a permis de recenser l'ensemble des acteurs concernés de près ou de loin par ma situation: mon conjoint, mes enfants, mes parents, mes voisins, mon employeur.

Qu'avaient-ils à perdre dans cette situation ?

Avoir une conjointe, une maman et une collègue moins disponible « psychologiquement ».

Pour mon conjoint, beaucoup moins profiter de nos enfants.

À gagner ?

Pour mon conjoint, se concentrer exclusivement sur son activité et se reposer sur moi.

Le recours à une aide extérieure pérenne (familiale ou salariée) ne me satisfaisait pas,

car il ne correspondait pas au « modèle » familial que nous avons bâti jusqu'alors.

Dans un premier temps, mon conjoint m'a proposé d'aménager mon temps de travail sur 4 jours et demi (avec le mercredi après-midi libre) et de garder uniquement notre fille. Je ne me voyais pas faire ce choix, car j'aurais eu le sentiment de pénaliser son frère qui serait allé chez son assistante maternelle.

Ensuite, il m'a suggéré de garder notre fils le lundi après-midi (sa boutique étant fermée) mais, dans ce cas, c'est ma fille qui n'aurait pas eu de temps avec son père.

Au final, nous avons convenu que je garderais les enfants le mercredi matin et qu'il s'en chargerait l'après-midi sauf en novembre et décembre, deux mois où la saison bat son plein.

J'ai progressivement pris conscience que ce qui était le plus compliqué pour moi n'était pas tant le changement professionnel de mon conjoint que le fait d'être « réduite » à un rôle de mère, alors que notre couple avait jusqu'alors un fonctionnement indifférencié.

Parallèlement, je suis « tombée par hasard » sur un article décrivant les conclusions d'une recherche sur les inégalités homme/femme. Il indiquait qu'à la naissance d'un enfant, les hommes ne remettaient jamais en question leur carrière, contrairement aux femmes qui culpabilisaient plus facilement face à une perspective de progression professionnelle. Elles revoyaient donc souvent leurs ambitions à la baisse.

Au mois de mars, un poste de responsable d'un centre d'activités, une fonction supérieure à celle que j'exerçais jusqu'alors, a été proposé dans ma structure. J'ai alors décidé de reprendre du pouvoir sur ma vie et de postuler. J'ai obtenu le poste.

Avec un peu de recul, je pense que je n'aurais sans doute pas relevé ce « défi » si je n'avais pas pris conscience de la nécessité de m'épanouir professionnellement en tant que femme.

N°16 - Au-delà des injonctions, une autre conception de l'insertion et du travail d'accompagnement: enjeux, tensions et actions en collectifs

Julie Maillard, Alain Simon et Johanna Robinson

Le champ de l'insertion socioprofessionnelle et de l'accompagnement social prône aujourd'hui une vision rationalisée de l'accompagnement social et de la relation aux usagers, sous l'emprise des logiques de la nouvelle gestion publique. Que ce soit dans les visées politiques, les argumentaires pour soutenir les choix méthodologiques, ou la mise en œuvre des pratiques de travail social et d'insertion, on observe une réduction des marges de manœuvre autant pour les bénéficiaires que pour les intervenants sociaux.

Par la logique d'activation et de mobilisation des individus à travers des contrats de prestations et les attentes de contre-prestations, l'exigence de l'élaboration de projets dit « réalistes », la demande de la majorité des mesures d'insertion de mise en conformité au monde de l'emploi, la mesure des résultats par la seule sortie de l'assistance financière, les dispositifs visent surtout à soulager la charge de l'État mais négligent souvent de prendre en compte le vécu des personnes qui évoluent dans ce système.

Ce contexte nous semble limiter la liberté d'action des professionnels et des personnes accompagnées, tendre à l'uniformisation des manières de penser et de travailler, entraver chez les professionnels la recherche du sens de leur travail, et limiter les espaces de réflexion collective tant entre intervenants qu'entre bénéficiaires. Comment maintenir, recréer ou réinventer des liens véritablement porteurs, des espaces d'autonomie, des formes de créativité et réhabiliter certains fondements d'un vrai travail social émancipateur ?

L'ensemble du cadre et du contenu de l'espace que nous proposons à l'association Pouvoir d'Agir vise à favoriser un processus d'empowerment et à éloigner tout élément

Orientation:
Acteurs et systèmes

Atelier A6
Mercredi 11h30 - 13h00

préétabli qui entrave l'autodétermination de nos participants: accueil libre dans un espace ouvert, accompagnement différencié et sur mesure partant de la demande des personnes et sans programme ni calendrier pré-établi, participation sur un mode libre et volontaire, encouragement de mobilisation sur des impulsions personnelles plutôt que sur des contraintes extérieures, mise en œuvre d'une dynamique collective de solidarité, etc.

L'accent est mis sur une compréhension de l'environnement social et institutionnel dans le but de permettre une réelle mise en pratique par les bénéficiaires des capacités, c'est-à-dire d'usage libre et positifs des possibles.

En cela, l'espace que nous proposons tend à s'éloigner des injonctions normatives et à mettre en œuvre une autre conception de l'insertion et d'autres pratiques de l'accompagnement. Cette posture paraît parfois subversive, car elle conçoit l'intégration sociale comme devant dépasser la seule insertion professionnelle, et met en avant l'accompagnement comme la mise en œuvre active d'une posture d'advocacy en vue d'une réelle autodétermination des personnes.

Ceci ne va pas sans créer des tensions entre notre structure et les acteurs et visions du système social environnant, tensions qui mettent en lumière les problématiques de l'insertion sociale dans notre société au sens large. Pour nous qui sommes témoins au quotidien de l'efficacité et du sens de notre approche, se posent alors des questionnements sur les manières de valoriser nos pratiques dans le contexte actuel d'un accompagnement à l'insertion qui se veut standardisé.

Nous souhaiterions partager notre expérience d'une structure et d'une approche alternative avec d'autres intervenants et professionnels intéressés

N°17 - Travail social dans le champ de « l'asile »: quels « pouvoirs d'agir » développer quand l'administration détient tous les pouvoirs...?

Julie Maillard

Dans mon travail d'assistante sociale auprès de requérant.e.s d'asile en psychiatrie, notamment des débouté.e.s de l'asile, je suis/ils/elles sont constamment confronté.e.s à des logiques intentionnelles de contrôle et de contraintes.

Les administrations décident de leur destin en Suisse et rythment de contraintes leur quotidien, contrôlant leurs parcours et leurs journées.

Les personnes s'habituent souvent progressivement à ne plus être actrices et, face à des dilemmes impossibles (rester dans la souffrance, re-migrer ou rentrer pour faire face à la souffrance qu'ils ont quittée), elles attendent alors les décisions qui trancheront pour elles, pleines d'espoir et d'angoisses...

Comme professionnelle, je me heurte aussi à des cadres limités, à des réponses minimalistes et à une attitude des administrations visant à limiter les espaces de dégageant. Le sentiment d'impuissance me guette toujours.

Pourtant, au fil de mon expérience, je développe une posture qui me permet de dégager un pouvoir d'agir pour aussi développer celui de mes patient.e.s, dans une dimension individuelle et à la fois collective... Une posture engagée, voire militante, qui entre en cohérence avec ma vision des problématiques qu'ils traversent et tente d'avoir une portée légèrement plus large que les murs de mon bureau.

Une posture qui ne va pourtant pas sans me questionner sur mon rôle et mon devoir en tant qu'assistante sociale, mais aussi en tant que témoin et que citoyenne engagée... Si, par exemple, ma posture peut paraître subversive dans le contexte socio-politique migratoire et institutionnel ambiant, n'est-elle pas aussi, dans un contexte de violence structurelle vécue par les personnes que je rencontre, une forme de contribution aux rouages de ce système migratoire et institutionnel qui affecte leur santé et les oppressement? Ce type de questions contribue à maintenir ma posture et mes

expérimentations en mouvement, mais également à m'interroger constamment sur les limites de mon action d'assistante sociale en psychiatrie, sur ce que je tolère comme actrice et témoin dans ce champ de la santé mentale des exilé.e.s et sur ce que je continue à tenter de dégager comme pouvoir d'action, à mon échelle et coûte que coûte.

Je me réjouis d'échanger sur cette expérience, ses atouts et ses écueils.

N°18 - Décentrer l'institution scolaire pour renforcer le pouvoir d'agir des parents dans la collaboration avec l'école?

Tania Ogay et Xavier Conus

Devant le défi aujourd'hui toujours non résolu de l'égalité des chances de réussite scolaire pour les enfants de familles migrantes et/ou socialement défavorisées, la collaboration entre l'école et les familles suscite beaucoup d'attentes. En rapprochant école et familles autour de l'objectif commun d'éducation de l'enfant, on espère favoriser une meilleure cohérence éducative qui soutienne l'enfant dans son parcours scolaire mais aussi de vie. Cependant, les nombreuses recherches réalisées dans divers contextes montrent que la concrétisation dans les pratiques des attentes envers la collaboration école-familles s'avère difficile. C'est aussi le cas de la recherche ethnographique COREL, qui a été réalisée entre 2012 et 2015 dans un établissement scolaire du canton de Fribourg auprès de familles principalement migrantes et/ou socio-économiquement défavorisées dont le premier enfant commençait sa scolarité.

Si aucun conflit ouvert entre parents et enseignants n'a été observé pendant ces trois années de terrain, la qualité des relations observées est apparue insuffisante pour pouvoir parler d'une véritable collaboration entre l'école et les familles. Les analyses, conduites dans une approche théorique de communication interculturelle, ont fait émerger une hypothèse interprétative qui voit en l'ethnocentrisme de l'institution scolaire un obstacle majeur à la collaboration école-familles. Au-delà de l'ethnocentrisme des individus, l'ethnocentrisme institutionnel – qui fait du cadre de référence de l'école le seul cadre de référence possible ou légitime - rend d'une part l'école aveugle aux besoins des parents, à commencer par celui de recevoir des informations claires sur l'école et son fonctionnement. Il limite d'autre part le pouvoir d'agir des parents peu familiers du monde scolaire dans leur relation avec l'école, en subordonnant la reconnaissance du rôle de partenaire à l'alignement de leurs pratiques éducatives sur la norme scolaire.

La communication examine dans un premier temps les formes que prend l'ethnocentrisme de l'institution scolaire dans sa relation aux familles et comment cet ethnocentrisme contraint l'action des parents dans leur rôle de parents d'élèves, mais aussi l'action des enseignants qui en sont les vecteurs plus ou moins conscients et consentants. Nous discuterons ensuite, sur la base d'une recherche en préparation, des possibilités pour tenter d'agir sur l'ethnocentrisme institutionnel et ainsi entraîner l'école dans un processus de décentration culturelle susceptible de renforcer le pouvoir d'agir des parents peu familiers du monde scolaire dans la collaboration avec l'école.

¹ « Quand l'enfant devient élève, et les parents, parents d'élèves. Construction de la relation entre familles et l'école lors de l'entrée à l'école. », projet FNS n° 100019 152695, <http://www.unifr.ch/ipg/fr/recherche/corel>.

Orientation:
Acteurs et systèmes
Atelier E2
Jeudi 9h00 - 10h30

Orientation:
Le pas proximal

Atelier E6
Jeudi 9h00 - 10h30

Atelier G1
Jeudi 14h00 - 15h30

N°19 - Et maintenant, on fait quoi?

Sandrine Angeloz Huguenot et Sabine Oppliger

Notre communication s'adresse à des personnes s'intéressant à l'utilisation de l'approche DPA dans un contexte scolaire. Ce milieu peut être défini comme contraignant tant pour les enseignant-e-s que pour les élèves. En effet, les activités d'enseignement-apprentissage au sein d'une classe se caractérisent par des relations basées sur des positions asymétriques et hiérarchiques, renforcées encore par des attentes sociétales et institutionnelles. Le statut d'autorité dévolu aux enseignant-e-s les incite aussi à penser qu'ils « doivent » gérer l'élève et décider pour lui ou le groupe-classe. Il peut donc être difficile pour ces professionnel-le-s de se former une vision effective « de ce qui leur pose problème ». Souvent, les réflexions se focalisent sur le problème de l'enfant, puis sur des problématiques familiales alors qu'il conviendrait d'identifier une problématique sur laquelle l'enseignant-e pourrait agir de manière opérationnelle.

Notre atelier s'articule autour de deux questions en lien avec le pas proximal:

C'est quoi agir? Comment le fait de reconsidérer la situation en fonction de ce qui est important pour soi en tant que professionnel-le permet de ne pas chercher à avoir « absolument » la solution pour l'autre? En quoi, cette approche permet de travailler sur ses représentations et de se distancer des injonctions sociétales telles qu'elles pourraient être ressenties? Est-il possible de détourner le problème? Est-il imaginable de le laisser de côté et de se préoccuper d'autre chose?

Comme le souligne de Jonckherre: « Le problème doit être construit de telle manière qu'il soit possible d'opérer sur lui. Comme c'est le problème qui requiert la solution, l'acte créateur ne se trouve pas dans la manière de trouver la solution, mais dans la manière de poser le problème. » (2010, p. 2). Cette créativité dans la manière de problématiser aiguillera notre réflexion sur cette question.

En lien avec le contexte particulier de l'enseignement, Yann Le Bossé (2008) relevait quelques limites liées à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir, notamment que « l'application de cette perspective est plus délicate dans les contextes d'intervention d'autorité. » Ce constat pose la question de comment négocier le problème avec un enfant? A-t-il les capacités métacognitives, langagières et affectives pour percevoir les enjeux et les obstacles, trouver des ressources dans un univers contraint? La relation asymétrique et le statut d'autorité de l'enseignant-e pouvant induire la gêne, la culpabilité chez l'élève.

La citation de Perrenoud (1988): « (...) redécouvrir que les élèves, même à l'école élémentaire, sont aussi des acteurs et qu'ils conduisent dans l'organisation scolaire des stratégies, inégalement efficaces et diversement concertées, pour protéger leurs intérêts, leur tranquillité et leur liberté contre les exigences des adultes, et en particulier des maîtres » (Woods, 1979, 1983; Nizet et Hiernaux, 1985, Perrenoud, 1987) nous soutiendra dans l'exploration de cette question.

Références bibliographiques:

De Jonckeerre, C. (2010). 83 mots pour penser l'intervention sociale.

Le Bossé, Y. (novembre 2008). Le développement du pouvoir d'agir personnel et collectif. Une alternative crédible ?

Perrenoud, P. (1988). Nouvelles didactiques et stratégies des élèves face au travail scolaire. Qui maîtrise l'école, 175-195.

En ligne: http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1988/1988_03.html

N°20 - Contribuer au développement du pouvoir d'agir des personnes: l'importance du regard porté sur l'autre et de son impact

Catherine Petit

L'article 92 de la loi n° 2016-4¹ du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé est une nouvelle étape pour la démocratie sanitaire qui vise à faire émerger de nouvelles pratiques et des modalités innovantes pour renforcer les capacités et l'autonomie des personnes confrontées à une vulnérabilité en santé. Le champ d'intervention est celui du renforcement des capacités de prise de décision et d'action ou empowerment des personnes concernées.

Différents comportements du soigné tels que le non-suivi de protocole de soin, un langage négatif répétitif, des comportements agressifs, des arrêts abrupts des soins ou encore des critiques envers le système sanitaire peuvent être observés. À quoi cela tient-il? Pourquoi la personne ne revient-elle pas en consultation? Quel rôle le thérapeute joue-t-il dans ces situations? Quels facteurs liés au soigné et au soignant influencent cette situation dite complexe? Combien les personnes atteintes de maladie mentale sont-elles cataloguées, stigmatisées avec de nombreux présupposés? Yann Le Bossé qui s'intéresse à l'« empowerment » ou « approche centrée sur le DPA-PC » montre à voir et à expérimenter un outil très pragmatique, approprié aux pratiques de soins.

Pour un accompagnement au changement efficient des habitudes de vie, cette approche expérientielle du changement, de la relation thérapeutique ou de la relation d'aide s'appuie sur la sollicitude. Selon l'étymologie, la sollicitude présente un « soin avec lequel on s'applique à quelque chose » et se définit aussi comme « soins attentifs et affectueux, constants, prodigués envers une personne ou une collectivité »¹ énonçant proximité, bienveillance et discrétion dans la relation.² La sollicitude est aussi: « spontanéité bienveillante, soucieuse de l'altérité des personnes, intimement liée à l'estime de soi au sein de la visée bonne » (Ricoeur, 1990, 222)³.

Il s'agit de prendre soin de l'autre dans la relation, dans un espace sécuritaire ou la personne souffrante sait que le professionnel ne la juge pas, quel que soit son parcours. Il ne s'attache pas à l'histoire, mais croit en sa « capacité » à pouvoir agir sur ce qui est important pour lui.

Dans le groupe santé mental autour de la pédagogie d'une Éducation Thérapeutique du Patient favorisant « l'empowerment en santé » voici quelques témoignages de personnes qui donnent leur avis sur leurs soins: « ...il faut simplement qu'un premier contact se soit fait, une confiance instaurée, avant de prendre part au programme. » « Il faut qu'on se sente en sécurité »⁴ ou encore plus loin « Le plus important, c'est qu'on puisse reprendre espoir », « Ça devrait intervenir dès les premiers contacts avec les professionnels », « On ne met pas tous le même temps à y arriver, mais tout le monde peut aller mieux. ».

En modifiant son regard sur l'autre et en tenant compte de ses propres émotions, si on ne peut pas changer l'autre, on peut se changer soi-même. Le savoir du professionnel ne lui donne pas le pouvoir de résoudre tous les problèmes, mais il s'engage plutôt dans l'accomplissement d'un travail collaboratif de soin.

Ainsi, créer les conditions propices à un climat de confiance « l'alliance thérapeutique » dans la relation afin de partager l'expertise est possible dans le respect de l'autre. Il est question-là de renoncer à une partie de son propre pouvoir afin que la personne accompagnée puisse en acquérir. Par sa posture, le thérapeute par son écoute, son lâcher-prise facilite la contribution active des personnes, il passe du rôle de conseiller au « passeur » ou explorateur de solutions avec les personnes dans la relation d'aide⁵. Ainsi les personnes ou les familles se rendent compte qu'elles savent alors qu'elles croyaient ne pas savoir. En ce sens, il est indispensable que les personnes tirent le mérite de leur expérience par une conscience critique facilitée par le questionnement.

Nothing about me without me! Exiger rien pour moi sans moi! L'espace créé par un entretien avec une écoute inconditionnelle, neutre et bienveillante de ces personnes

Orientation:
La sollicitude

Atelier C5
Mercredi 14h30 - 16h00

Atelier E3
Jeudi 9h00 - 10h30

vulnérables a montré combien celles-ci étaient à même de dire leurs difficultés et leurs besoins, et aussi l'envie de mener à bien leurs projets, au-delà de la maladie.

Le changement est une transformation de l'homme qui lui permet d'arriver à faire ce qu'il pensait ne pas savoir faire. « Toute la question, c'est de te trouver confrontée à tes limites. Ces situations (de maladie) t'imposent des limites. Ils (les médecins) te disent : « ne fais pas ci, ne fais pas ça, repose-toi ! »... Et là, tu te sens déjà figée ! Quand tu réussis d'une manière ou d'une autre à faire ci ou ça justement (aller à l'encontre des prescriptions), c'est là que tu prends conscience de ne plus être dans la catégorie des morts où ils t'avaient déjà placée, mais d'être encore vivante ». (Monique)⁶

La négociation dans la relation permet de mettre à jour un rapport à l'action détérioré. Celui-ci est issu de relations ou activités délétères répétées et passées, de représentations erronées, de savoirs et interprétations de la réalité, une ambivalence. En partant davantage du réel concret « ici et maintenant » sur lequel on peut avoir prise, il s'agit de favoriser ce premier passage à l'action réussi. Celui-ci pourra être renouvelé et viendra ébranler ce rapport à l'action détérioré passé ; un changement individuel est possible afin de trouver des solutions par soi-même pour agir vers un changement structurel.

La stratégie envisagée est de clarifier les idées dans le concret, de s'accorder sur le sens des mots évoqués lors de l'échange, de hiérarchiser, de traiter une seule action à la fois, d'identifier les manques de précisions et les contradictions, dépasser les blocages, mettre en accord les valeurs et les comportements, faciliter la conscientisation situationnelle et les enjeux.

Le professionnel de soin et de la relation est en situation d'impuissance pris en étau entre des contraintes individuelles (problématique professionnelle avec temps réduit, respect de protocole, demande de traçabilité et questions autour de ce que j'écris sur l'acte réalisé, sur la relation ..., perte de disponibilité, de sens et de valeurs humaines pour lesquels j'ai choisi ce métier, risque de perte de sa toute-puissance masquant des incompétences cliniques ou présence de pressions institutionnelles fortes. Au travers cet outil pragmatique et réflexif, le professionnel formé à l'approche DPA crée un espace de liberté d'action au regard de ses propres enjeux professionnels, afin de contribuer au développement du pouvoir d'agir individuel et collectif des personnes qu'il accompagne. Il témoigne par là même de son développement du pouvoir d'agir.

Cette approche pour conclure en lien avec la sollicitude vise un engagement dans un processus de changement personnel et professionnel vers une plus grande justice et une égalité en santé. Aussi, il s'agit de mener des actions de recherche afin d'étudier l'efficacité de ces interventions innovantes auprès des personnes vulnérables en santé en explorant leur émancipation dans leurs occupations et leur qualité de vie.

¹ <http://www.cnrtl.fr/definition/sollicitude>

² Furstenberg C., 2011. « La clé des soins relationnels : la sollicitude en chemin au domicile », Recherche en soins infirmiers 2011/4 (N° 107), p. 76-82. DOI 10.3917/rsi.107.0076

³ Ricoeur P. Soi-même comme un autre. Le Seuil, 1990.

⁴ Sandrin B. avec la col. Lasserre Moutet A., Lefève C. et Pélicand J. 2018, Empowerment en santé, De la souffrance des soignants, et de quelques pistes pour y remédier...

⁵ Petit C., (2017). Pratiques d'ergothérapie : développer l'habilité à accompagner la conduite du changement, Portal B, Desomer V, Dutrieux B (sous la dir), Changer le monde au quotidien. L'approche DPA-PC: récits d'expériences, analyses et regards critiques, Editions UVCW – Fédération des CPAS – Namur (Belgique), p 33-45

⁶ <https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20redond/reso/documents/THSEaujoulat-BibliothequeUCLVersion2.pdf>

N°21 - Co-produire le changement

Brigitte Portal

Les notions de coproduction et de changement font référence à la question de la participation. La coproduction représenterait un niveau élevé de participation du côté des personnes mais aussi des professionnels et des institutions. L'objectif poursuivi est de contribuer chacun à sa mesure à un changement concret dans une direction souhaitée par les personnes les plus concernées.

La coproduction entraîne un changement de postures du côté des professionnels, de l'encadrement, des décisionnaires dans les institutions et enfin des personnes concernées.

Dans cet atelier, nous précisons les termes de coproduction et de changement en lien avec la thématique de la participation sur un plan collectif mais aussi individuel. Nous utiliserons ces notions dans le sens d'une production de changement effectif qui concerne à la fois l'amélioration de la situation des personnes, de leurs conditions de vie mais aussi la contribution à une société plus juste. Il conviendra également de questionner le sens de ce changement et, pour cela, de définir qui détermine sa direction. Nous pensons que le changement ne peut s'obtenir sans la prise en compte des personnes les plus concernées et donc sans leur participation effective. Et la participation n'a de sens que si elle mène à un changement réel dans le sens de ce qui compte pour les personnes.

Nous nous appuyons sur des illustrations concrètes issues des points de vue de personnes concernées et d'intervenants de différents pays dans des secteurs variés du champ social, éducatif et médico-social, et nous montrerons les changements de postures.

Concernant les intervenants, deux postures sont repérées par les personnes : celle de l'expert qui sait et qui fait souvent à leur place, et celle du sauveur qui veut leur bien à tout prix. Or, les personnes concernées souhaitent davantage d'horizontalité car elles se considèrent comme expertes de leur vie et les mieux placées pour savoir ce qui leur pose problème et comment le surmonter. Mais adopter une posture plus horizontale n'est pas toujours facile, parfois aussi bien les personnes accompagnées que les institutions aimeraient que les professionnels soient des experts ayant les clés de tous les problèmes.

En tant qu'intervenant, changer de posture revient à accepter de lâcher-prise sur l'envie de tout résoudre par soi-même. Dans ce sens, sortir de la logique « demande / réponse » apparaît comme une nécessité. En effet, les habitudes en matière d'aide peuvent être caractérisées en termes de consommation tels qu'offre et demande, demande et réponse, sollicitation et distribution de prestations. Sortir du registre de la « marchandisation du travail social » (Chauvière, 2007) va déstabiliser la mécanique de l'aide. Une grande partie des personnes accompagnées depuis des années ont été placées et se sont situées en position de demander, solliciter et quelques fois exiger, pour faire valoir leurs droits, pour obtenir une aide matérielle ou une information, dans un contexte de consommation des services publics. L'action sociale étant repérée presque exclusivement comme moyen d'accès aux droits, il n'est pas très étonnant que les personnes revendiquent ce qui leur est dû.

Il s'agit également de créer une « alliance nécessaire » entre le professionnel et les personnes concernées. Nous faisons l'hypothèse que la relation d'aide peut être appréhendée en tant que forme de solidarité entre deux ou plusieurs personnes qui partagent un intérêt commun : un « investissement dans une affaire commune » (Soulet, 2012), une convergence d'intérêts. Il s'agit de prendre un risque en tant qu'intervenant, dans une relation qui se veut égalitaire fondée sur le partage du pouvoir, et au-delà d'être avec, être du côté des personnes.

Cette alliance est facilitée par l'exercice d'une autonomie réelle des professionnels vis-à-vis de leur institution (Deverchère, 2016).

Orientation:
La question des postures

Atelier E3
Jeudi 9h00 - 10h30

Atelier J6
Vendredi 10h45 - 12h15

Pour ce faire, s'appuyer sur les points d'appui de l'approche permet de négocier à toutes les étapes et d'élaborer des stratégies avec les personnes concernées, principalement en activant les axes 2 et 3.

Du côté du changement de posture des personnes, elles le caractérisent par une plus grande humanité, plus de respect, l'envie d'échanger et d'agir avec d'autres personnes concernées, pour ne pas rester seules avec le problème et constituer une force. Par exemple, en groupe, la démarche invite à clarifier les places et les points de vue de chacun (axel). L'optimisme gagne du terrain, chacun se sent valorisé à ses yeux et vis-à-vis des autres. La démarche permet de prendre de la distance par rapport à la situation et de mieux l'analyser au regard du présent et non en fonction d'un passé ou par le filtre de l'inquiétude qui peuvent déformer la réalité telle que vécue concrètement. Est exprimé un changement de posture en collectif qui permet de se débrouiller par moment sans la présence des intervenants.

Au niveau structurel, des effets sur les postures sont constatés au niveau des équipes et des partenaires. Il ressort plus de transparence, la possibilité de tenter et de prendre le risque de se tromper. Il y a plus d'entraide, moins de tension. Les acteurs de l'encadrement et des processus décisionnaires font part d'un changement de regard sur les personnes concernées mais aussi sur leurs organisations (modalités de management adaptées, délégation de pouvoir, soutien à l'innovation...). Comme le remarque ce responsable d'une structure d'accueil pour les jeunes « Nous sommes en transformation et tentons progressivement de désinstitutionnaliser une part de notre institution! » (Michel Robillard, 2017).

N°22 - Action collective d'accompagnement et de soutien à la parentalité

Aline Sanchez et Christine Brusque

En 2011, une équipe PMI (Protection Maternelle et Infantile) a souhaité mettre en place une action collective d'accompagnement et de soutien à la parentalité compte tenu de l'absence de ce type de proposition sur leur territoire, du besoin et de l'adéquation de ce type d'action avec leurs missions de prévention et de protection de l'enfance.

Le service PMI a associé les deux autres services du Département ayant des missions complémentaires et transversales de prévention et de protection de l'enfance, à la construction, à sa mise en œuvre et à l'animation de ce projet d'action collective, l'expertise des travailleurs sociaux dans la pluridisciplinarité offrant une richesse à la réflexion, à l'élaboration et à la conduite d'un projet novateur. L'idée est de prendre appui sur une activité dans l'eau, ayant comme objectifs de soutenir la parentalité et plus précisément la relation précoce en reconnaissant les besoins de son enfant, adaptant ses propositions, son portage, prendre confiance dans ses propres compétences de parent, révéler des ressources, prévenir les troubles de cette relation en faisant une expérience de plaisir partagé, sortir du seul ressenti négatif de l'exercice des responsabilités parentales (travail sur les questions de sécurité, de portage adéquat, de réponse aux besoins de l'enfant, d'accès à l'autonomie, aux limites et règles), reconnaître l'enfant comme sujet, permettre et favoriser le soutien entre pairs et favoriser le lien social. Cette action a été possible dans une piscine d'une ville limitrophe du département voisin, grâce à une maître-nageuse partie prenante de cette action.

Six ans après, l'équipe a souhaité mettre au travail, en s'appuyant sur l'approche centrée sur le DPA-PC, un ressenti commun de situations de blocage dans le bon fonctionnement de l'équipe ainsi que leur impuissance à mobiliser les familles parfois empêchées par l'absence de moyens de locomotion pour se rendre sur le lieu de l'action. Il s'agissait également d'un questionnement de certains professionnels sur leur place dans l'action, de la posture à avoir dans l'action, et le sentiment d'inefficacité ressenti.

Au terme de 3 séances de 2 heures, que nous avons animées avec l'approche centrée sur le DPA-PC, l'équipe s'est saisie de cet espace de travail qui a favorisé une « qualité et une richesse d'échanges ». La négociation et la réflexion sur la problématique de la mobilité des familles leurs ont permis d'amorcer la construction d'une cohésion d'équipe. Certains ont exprimé leur remobilisation malgré une participation rare compte tenu du roulement de participation.

Cet espace de travail a permis de mettre en place les conditions nécessaires à l'équipe pour se parler, échanger calmement et a favorisé une mise en mouvement grâce à une définition commune, précise et concrète, des blocages réels et non ressentis. Les participants disent avoir gagné en clarté. Cela a permis de mettre en place des pistes de solutions qui restent pour l'équipe à poursuivre et à conforter. Deux séances supplémentaires auront eu lieu d'ici février 2019.

Nous proposons dans cette contribution d'expliquer le contexte, le travail réflexif fait avec cette équipe pluridisciplinaire d'une action collective avec leurs contraintes mais aussi les nôtres et les différents niveaux de conscientisation qui ont permis à l'équipe de se mettre en mouvement.

N°23 - L'épuisement professionnel gagne du terrain: sommes-nous réellement impuissants? Invitation à faire évoluer nos pratiques professionnelles

Isabelle Soguel

L'épuisement professionnel gagne du terrain: sommes-nous réellement impuissants? Invitation à faire évoluer nos pratiques professionnelles.

Témoignages de travailleurs sociaux formés à l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités (DPA-PC).

Les travailleurs sociaux et les enseignants font état de leur impuissance dans certaines situations, tant face aux personnes que face aux organismes qui les emploient. Ils se plaignent et témoignent de souffrance au travail.

Nous verrons comment l'approche centrée sur le DPA peut nous aider à faire des liens entre le vécu d'impuissance, les pratiques, la posture professionnelle et la satisfaction au travail. Dans ce but, quelques principes de l'approche seront rappelés.

La littérature mentionne habituellement que, pour sortir des problématiques liées à l'épuisement professionnel (absentéisme élevé, démissions en série, turn over, présentisme...), il y a deux leviers sur lesquels agir. Le premier consiste à apporter des changements structurels: organisation des services, du travail, répartition des responsabilités... Le second vise le renforcement des compétences individuelles: cours de yoga (au sein du service ou non) encouragements à la pratique de la méditation, du sport...

Nous explorerons rapidement ces pistes avant de nous arrêter sur une proposition novatrice, celle de Yann Le Bossé. Selon lui, chercher à développer le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités conduit à un changement de posture et de pratiques, favorable tant aux personnes accompagnées qu'aux professionnels. La pratique proposée vise le retour à l'action dans des situations de blocage, par l'exploration des marges de manœuvre des personnes concernées. Elle a entre autres pour effet de susciter leur désir d'agir, d'entreprendre. L'action tentée et réussie renforce leur sentiment de compétence.

De quelle manière pratiques sociales et épuisement professionnel peuvent-ils être mis en lien? Une enquête menée auprès d'une trentaine de professionnels du Québec, de France, Belgique et Suisse permettra de mettre en évidence l'impact qu'a eu leur formation à l'approche, sur leur façon de pratiquer leur métier et sur leur satisfaction du point de vue professionnel. Pour définir la qualité de vie au travail, une liste de critères a

Orientation:
La question des postures
Atelier E2
Jeudi 9h00 - 10h30

été établie et elle sera présentée lors de l'atelier.

Nous verrons ainsi comment les changements concrets de pratique et de posture de ces professionnels ont produit des effets sur leur santé. Des témoignages écrits de travailleurs sociaux seront mis à disposition.

Bien que l'enquête ait été menée auprès de travailleurs sociaux, le contenu de l'atelier est également pertinent pour les enseignants.

N°24 - Le Marché de Noël des Pâquis: une démarche collective, de partage et de solidarité.

Sarah Stegmüller, Francesca Olivetti, Nicole Küderli

« Les Pâquis » sont un quartier de la ville de Genève avec une population de 17 000 habitant.e.s, multiculturelle et intergénérationnelle qui vit en paix sur 0.4 km². La force associative des Pâquis est reconnue depuis de nombreuses années. Des citoyen.ne.s n'hésitent pas à s'engager, s'impliquer et revendiquer le droit au changement et à l'amélioration de leur « village » en termes de mobilité, d'aménagement urbain, de salubrité, de communication ou encore de problème de deal. En dehors du « travail » des bénévoles, des rencontres hebdomadaires ont lieu pour tisser des liens autour de parties de pétanque, de café-tartines, d'apéros, de repas en commun et de séances de cinéma.

En Suisse, plus particulièrement à Genève, le monde associatif et les maisons de quartiers sont très implantés. Un budget relativement important est accordé aux maisons de quartier qui sont chapeautées par la fondation pour l'animation socioculturelle, mais construites en associations. La Maison de Quartier des Pâquis se situe au cœur du quartier. C'est une association à but non lucratif gérée par un comité constitué par les habitant.e.s du quartier.

Le but de la Maison de Quartier est de promouvoir une animation socioculturelle ouverte à tous les habitant.e.s du quartier, dans un objectif de renforcement de la cohésion sociale, de prévention des risques sociaux et de promotion de la qualité de la vie.

Un poste dédié à l'accueil tout public a été mis en place il y a de cela 2 ans. Ce poste constitue en quelque sorte une « boîte à idées ». Chacun.e peut venir voir l'animatrice, Sarah, proposer un projet et selon la faisabilité et les ressources à disposition, une collaboration se fait pour que celui-ci voit le jour. C'est ce qu'a fait Fifi.

Fifi, habitante des Pâquis et membre active d'une association développant des projets à Kinshasa, est à l'initiative du projet du marché de Noël. Le souhait de réaliser un tel événement lui vient de l'envie de créer des liens avec d'autres associations, et peut-être une solidarité qui pourrait amener à construire ensemble d'autres projets. Elle tient à ce que le marché de Noël soit intergénérationnel, qu'il favorise la rencontre entre habitants et crée une ambiance de partage et d'échange. Bien sûr, il y a aussi la perspective de gagner de l'argent pour les projets qui lui tiennent à cœur, mais ce n'est de loin pas ce qui l'amène à se mobiliser pour mettre en place cet événement. C'est pour Fifi un bel aboutissement que ce moment de partage au sein de la Maison de quartier, lieu emblématique pour elle, pâquisarde depuis son arrivée en 1984 du Congo.

La première édition voit donc le jour. Plus que l'organisation, c'est la très bonne ambiance qui caractérise le déroulement de cette manifestation, au point que rapidement et à l'unanimité, il est décidé de réitérer l'expérience. Dès les premières réunions de préparation de la deuxième édition, un engagement plus solide et une plus grande conscience des exigences organisationnelles se ressentent. Le groupe a développé une telle homogénéité que deux stands collectifs sont proposés. Non seulement ils seront gérés à tour de rôle, mais aussi dépenses et bénéfices seront partagés de façon équitable.

Cet atelier présentera un projet co-construit autour d'un engagement commun: se

rencontrer, développer des solidarités, se mobiliser pour son association, la faire connaître et récolter des fonds, mais surtout réaliser un événement sympathique avec des moments agréables pour le plaisir de tous.

N°25 - Posture de l'accompagnant et posture de l'accompagné

Tatjana Vaucher

Suite au séminaire DPA-PC à Anduze en France, j'ai réalisé une interview d'une des personnes accompagnées dans le cadre de mon travail comme assistante sociale à la ligue pulmonaire valaisanne. C'est une contribution pour un ouvrage collectif de l'association DPA-PC en France.

La personne avec laquelle j'ai fait cette interview serait d'accord de venir avec moi pour animer cet atelier. C'est une dame d'origine du Kosovo. Avec son langage très simple, elle arrive à donner un reflet de l'approche DPA. Elle parle souvent de mes questions, du fait qu'elle n'arrive pas à poser des questions comme moi. Mais qu'elle essaie d'avoir la même attitude que moi. Elle a repéré ma posture, même si elle ne la nomme pas ainsi.

Elle refuse de parler avec des mots compliqués ou savants. Mais elle parle des changements intervenus dans sa vie depuis que nous collaborons ensemble. Des changements bien plus profonds que ce que j'imaginai avant de faire cette interview avec elle.

Je propose donc un atelier où nous ferions un témoignage de comment nous avons collaboré ensemble, pour illustrer comment j'incarne la posture de passeur et comment elle le fait elle aussi.

N°26 - Le Développement du Pouvoir d'Agir pour les éducateurs spécialisés: des premiers pas d'une expérience de DPA collectif en formation vers un questionnement sur la posture d'accompagnant

Bénédicte Wantier et Marion Vanderbiest

Dans le cadre d'un séminaire optionnel d'initiation au DPA-PC, des étudiants de troisième année en formation d'éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif ont vécu une expérience de DPA collectif. La présentation de quelques étapes de cette expérience a permis de questionner les particularités de la conduite d'un DPA collectif principalement en termes de posture. Au fil de cet atelier, nous proposons d'identifier des points d'attention à mettre en réflexion et en débat.

Le DPA collectif met en mouvement une énergie considérable qui débouche parfois sur un pas proximal qui peut paraître de petite envergure. Le rapport entre l'énergie déployée et le mouvement en marche se dessine en effet à partir de traits divers. Le problème se déplace et le surgissement de valeurs individuelles parfois en opposition teintent la négociation des enjeux du groupe. Quel impact cela a-t-il sur la posture du passeur? Quels seraient les points de vigilance pour l'accompagnement? Comment dans l'accompagnement d'un DPA collectif, assurer une posture d'accompagnant-passeur sans que resurgisse la posture d'expert voire de super-expert (Soulet, 2017)?

Comment se prémunir d'un glissement du DPA vers une forme d'empowerment? Quelle attention par rapport au glissement possible vers la prescription déguisée eu égard aux obligations implicites et au mandat des travailleurs?

Comment prendre en compte le mandat des travailleurs sociaux? En quoi est-il utile de prendre la mesure de la complexité de son contexte institutionnel en revisitant son environnement de travail?

En quoi la remobilisation du collectif professionnel, d'une équipe peut-elle être un

Orientation:

La question des postures

Atelier A1

Mercredi 11h30 - 13h00

Atelier C5

Mercredi 14h30 - 16h00

Orientation:

La question des postures

Atelier A3

Mercredi 11h30 - 13h00

Atelier C2

Mercredi 14h30 - 16h00

Orientation:

Acteurs et systèmes

Atelier J3

Vendredi 10h45 - 12h15

appui pour agir au niveau structurel? Quelle place dans le DPA pour l'équipe et l'interprofessionnalité?
La finalité ultime du DPA consiste à faire en sorte que les pratiques sociales contribuent à l'avènement d'une société plus juste, jusqu'où va-t-on dans l'acceptation des enjeux, qui sont légitimes du fait de leur simple existence?
L'agir est-il un but en soi? Le souhait d'un bénéficiaire de maintenir un statu quo est-il acceptable? Le développement personnel et la justice sociale sont-ils compatibles? Quelle délibération éthique guide l'accompagnement?
La formation est un lieu où questionner l'actualité, les défis, les particularités du travail social dans ses configurations contemporaines. Un lieu où réfléchir les pratiques, identifier les tensions entre les contenus de la formation initiale et les pratiques professionnelles dans un dialogue ouvert à des dimensions réflexives et critiques.
Le séminaire DPA destiné aux futurs éducateurs spécialisés s'est construit dans un rapport tendant à la symétrie entre « expert » et « débutant ». L'enseignante, elle-même fraîchement formée à cette approche, a assuré une initiation par l'expérience à la pratique du DPA-PC en laissant une large place au partage des savoirs et des réflexions des étudiants alors à l'aube de leur entrée dans le monde professionnel. Le fruit de ces croisements d'expériences et d'échanges en équipe d'apprentissage nourrit l'essence de cet atelier mené par une équipe composée d'une enseignante et d'anciennes étudiantes aujourd'hui éducatrices spécialisées.

N°27 - L'utilisation du DPA-PC dans la supervision d'étudiants: une belle opportunité de progresser

Anne Stegmüller

Depuis quelques années, j'accompagne des étudiants de diverses écoles en supervision. La supervision est un acte de formation qui a pour objectif l'amélioration des compétences professionnelles, en lien avec le contexte, les relations avec les bénéficiaires et l'équipe de professionnels. En s'appuyant sur des situations concrètes amenées par l'étudiant, la supervision contribue à réfléchir en profondeur au fonctionnement professionnel afin de mieux en gérer les exigences. Alors qu'au début de ma pratique de superviseuse, il s'agissait uniquement d'étudiants des Hautes Ecoles en travail social, mon champ d'application s'est élargi pour divers autres étudiants aux parcours fort varié (écoles supérieures d'éducateurs ou de la petite enfance).
C'est en général la première fois que ces étudiants découvrent ce qu'est la supervision. Elle est financée par l'école, a un caractère obligatoire et fait partie intégrante de leur cursus. Elle se déroule en deux phases pour les Hautes écoles, liées aux deux stages qu'ils doivent effectuer durant leurs trois ans d'études.
Je reçois l'étudiant durant quelques mois (dix séances durant six mois) la première année d'études, puis je le revois un an plus tard lors de son second stage pour la seconde phase de supervision (à nouveau dix séances).
Pour permettre à ces étudiants un plus grand cheminement durant ce processus de supervision, l'approche en DPA-PC me semble fournir de meilleurs résultats que certaines autres approches que j'ai pu tenter depuis plus de vingt-cinq ans que je fais de la supervision.
Voici un des bénéfices de cette approche: elle met en lumière plus facilement, et/ou plus rapidement l'aspect institutionnel de ce qui pose problème tout en permettant une plus grande conscience de l'ensemble du contexte sociétal.
On peut se demander si l'étudiant supervisé devient alors plus revendicateur face à son institution (lieu de stage, école). Il semble qu'il devienne, en tous cas, plus conscient des divers enjeux et certainement plus stratégique dans ses demandes en tant que stagiaire. Je vous propose de suivre avec moi le cheminement en supervision très différent de deux étudiantes.

Grâce à ces deux parcours, deux éléments essentiels du DPA-PC seront abordés: le pas proximal et la conscientisation. Tout d'abord, je présenterai la manière dont la première étudiante tente, lors de chaque fin de séance de supervision, de mettre en place le prochain pas proximal à réaliser.

Ensuite, j'aborderai la manière dont la deuxième étudiante conscientise petit à petit sa vision du monde et sa posture professionnelle et l'impact que cela peut avoir au quotidien dans son stage, face à une équipe et à une praticienne formatrice qui ont une perception fondamentalement différente du travail social.

Afin d'ouvrir le débat, je mettrai également en lumière quelques aspects de l'approche DPA-PC qui me posent encore questions dans mes supervisions, tel certains étudiants (peu nombreux heureusement...) qui semblent réfractaires à cette approche dans la supervision, car ils n'ont ni problème ni désir de changement...

N°28 - La formation à l'approche centrée sur le DPA, quels effets sur l'activité réelle des praticiens?

Emmanuelle Ablana

À l'occasion d'une recherche réalisée courant 2017 pour valider un Master en Sciences de l'Éducation, parcours Ingénierie de l'intervention pédagogique et recherche en formation des adultes à l'université de Lille, j'ai choisi de m'intéresser à la formation proposée aux ASS de la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT) par l'école de service social la CRAMIF, autour de l'approche centrée sur le DPA (Initiation et Perfectionnement). Suite à mon constat que près de 700 Assistants de Service Social (ASS) ont été formés depuis 2012, il semble que la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), par le financement massif de la formation à l'approche, ait été pilote sur la question du renouvellement des pratiques sociales et ait anticipé les orientations qui voient le jour à la suite des États généraux du travail social.
Plus particulièrement, j'ai orienté ma recherche sur les effets de cette formation sur la pratique de ces ASS. La CNAMTS, pour évaluer l'effet à moyen terme de cette formation, propose aux professionnels concernés un questionnaire à 6 mois de distance. Néanmoins, au-delà de la question « cette formation vous sert-elle encore dans votre pratique d'aujourd'hui? », j'ai souhaité approfondir l'axe des effets à plus long terme sur les pratiques des professionnels.

Une fois planté le décor constitué de mon parcours professionnel en tant qu'assistante de service social, du contexte dans lequel j'ai réalisé ma mission au sein de l'école de service social (ESS) de la Caisse régionale d'assurance maladie d'île de France (CRAMIF), sans oublier la question des enjeux de tous les acteurs en lien avec l'action de formation intitulée « Accompagnement social: les leviers de la remobilisation et de la motivation des assurés », il est possible de mettre en perspective le paradoxe auquel les assistantes de service social se trouvent confrontées. Ainsi d'un côté, leur institution met en place une politique de programmation avec des indicateurs à atteindre et les dotent d'outils chronophages pour qu'elles rendent compte de leur activité qualitativement et quantitativement. Et d'un autre côté, elle leur propose une formation qui les invite à se poser et à prendre le temps de réfléchir à leur pratique professionnelle pour retrouver des marges de manœuvre avec les assurés qu'elles accompagnent, mais également pour elles-mêmes, dans leurs équipes et avec leur encadrement.

Cette formation, construite autour de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir (DPA), vient interroger leurs pratiques et la posture qu'elles adoptent dans l'accompagnement social des assurés. Loin d'être toujours confortable, elle laisse entrevoir des marges de manœuvre qui s'offrent à elles et aux assurés qu'elles accompagnent. Par ailleurs, certaines s'accordent à dire, dans les évaluations à chaud et à froid, que cette formation leur permet de se recentrer sur leur métier, de redonner du sens à leur travail ou de confirmer ce qu'elles pensent faire déjà, mais qui leur donne

Orientation:
La question des postures
Atelier E5
Jeudi 9h00 - 10h30
Atelier J7
Vendredi 10h45 - 12h15

Orientation:
La conscientisation

Atelier E5
Jeudi 9h00 - 10h30

Atelier J2
Vendredi 10h45 - 12h15

des outils pour clarifier leur intervention auprès des personnes.

Cette recherche m'a permis, de fait, d'atteindre les objectifs que je me suis fixés: réaliser un travail réflexif sur une formation qui a modifié ma propre pratique professionnelle alors que j'étais ASS et qui m'a amenée à envisager un nouveau projet professionnel en tant qu'ingénieur pédagogique et, assez humblement, apporter des éléments de réflexion sur les pratiques des ASS en lien avec l'approche DPA au moment où s'amorce la réingénierie des diplômés du travail social.

À travers ce travail, force est de constater que les paradoxes repérés, dans les prémises de la recherche, se sont confirmés lors de l'analyse des données, en commençant par l'apparition d'un nouvel artefact (Rabardel, 1995), introduit grâce à la formation « l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir ». Ainsi, le premier paradoxe se matérialise à travers cet artefact qui vient s'ajouter à tous ceux déjà mobilisés déjà dans l'activité des ASS, introduits aussi par d'autres formations.

Pour conclure mon propos sur cette question en lien avec les résistances exprimées par les ASS au cours de la formation, je souhaiterais dire que mon corpus s'est trouvé limité à l'analyse de l'activité des ASS volontaires pour montrer ce qu'elles essaient de mobiliser des apports de la formation. Dès lors, comment toucher les ASS qui résistent à cette approche? Pourquoi résistent-elles? À quoi résistent-elles? Comment résistent-elles? Ces interrogations pourraient faire l'objet d'une deuxième phase de recherche qui permettrait d'une part d'apporter un éclairage et des éléments de compréhension sur les résistances des ASS envers la formation à l'approche DPA. D'autre part, elle pourrait cibler plus précisément les postures des cadres intermédiaires dans l'accompagnement de ces professionnelles et dans l'utilisation de la formation comme outil de management. Enfin elle pourrait investiguer la construction de l'identité professionnelle des travailleurs sociaux autour de cette question du « sentiment d'efficacité personnelle » (Bandura), en lien avec la posture proposée par l'approche DPA.

N°29 - DPA individuel auprès de personnes âgées à domicile: cas concrets, trucs et astuces

Aurélie Gabriel

Ergothérapeute de formation, je travaille depuis 2001 auprès des seniors. J'ai eu un premier emploi au sein d'une maison de repos et de soins du CPAS d'Ixelles (Bruxelles) pour ensuite travailler dans une maison de repos du CP AS de Braine-! Alleud¹.

Ma pratique professionnelle ainsi que mon questionnement sur la place des seniors dans la société m'a poussée à réaliser un post-graduat en gérontologie ainsi qu'un diplôme de direction de maison de repos. Pendant 10 ans, j'ai été responsable du service ergothérapie et animation de la maison de repos « Le Vignoble » du CPAS de Braine-! Alleud. J'ai également été directrice de maison de repos pendant 7 mois, fonction que je n'ai pas souhaité continuer faute de contacts réels auprès des seniors. Depuis 9 mois, j'exerce la fonction de Seniors contact au sein du CP AS de Braine-! Alleud².

En avril 2018, je décroche un certificat de « Personne ressources » à l'Approche centrée du Développement du Pouvoir d'Agir des personnes et des collectivités.

De manière générale, un CPAS est le bras social de la commune. Celui-ci octroie l'aide sociale due par la collectivité aux familles et aux personnes. Le but est de garantir à chacun de vivre dans des conditions respectueuses de dignité. Le CP AS est un service public ouvert à toute la population de la commune et pas uniquement aux personnes indigentes. Souvent, il développe des partenariats avec d'autres institutions publiques ou avec des opérateurs privés, associatifs notamment.³

Lors des accompagnements des seniors à domicile, les situations sont de plus en plus complexes et variées: syndrome de Diogène, démence de type Alzheimer, pertes de repères sociaux (changement de voisins...) ... Néanmoins, une des plus grosses difficultés est la perte de mémoire.

Sur base de la thématique de conscientisation, je développerai 3 expériences vécues d'accompagnement de seniors à domicile.

Un homme ayant des difficultés de quitter son appartement pour un suivi psychiatrique; une dame âgée influencée par son médecin, et ses enfants; et un couple dont le mari est Alzheimer.... À la lumière de ces 3 situations, je souhaite expliquer ma réflexion et mon accompagnement face aux personnes âgées vivant à domicile et exposer brièvement un document de travail reprenant les axes du DPA et permettant aux seniors de prendre conscience de leur chemin parcouru et les aider dans leurs troubles de mémoire.

¹ Il y a 589 Centres Public <l'Action Sociale (CPAS) en Belgique, dont 262 en Wallonie.

² La commune (municipalité) de Braine!Alleud comptabilise en 2016, 19% de personnes âgées de+ de 65ans. [Source: IWEPS, données du 01/11/16]

³ www.uvcw.be/cpas

N°30 - Favoriser le développement du pouvoir d'agir des intervenants dans le cadre de l'implantation de l'approche centrée sur les forces: leçons tirées d'une étude canadienne

Christiane Bergeron-Leclerc

L'approche centrée sur les forces a été développée il y a une quarantaine d'années par une équipe de l'École de travail social de l'Université du Kansas (Rapp et Goscha, 2012). Cette approche, qui est maintenant utilisée dans plusieurs régions du globe, a pour objectif le rétablissement et l'inclusion sociale des personnes ayant des troubles mentaux. Les principes mis de l'avant au sein de l'approche participent tous au développement du pouvoir d'agir des personnes qui en bénéficient. Au cours des quatre dernières années (2014-2018), un projet de recherche dédié à l'implantation et l'évaluation de l'approche centrée sur les forces a été mené dans trois provinces canadiennes (Ontario, Québec, Terre-Neuve-et-Labrador). Cette étude, en plus de porter un regard sur les impacts économiques liés à l'implantation de l'approche, s'est intéressée: a) aux facteurs ayant facilité ou nui à son implantation, b) au degré de fidélité des équipes en ce qui a trait aux normes d'implantation attendues et c) aux effets psychosociaux de l'approche pour les personnes utilisatrices de services. Au total, 14 équipes de suivi communautaire en santé mentale ont participé à cette étude financée par les Instituts de recherche en santé du Canada. Ces équipes ont reçu une formation initiale à l'approche, de même que des formations avancées. Ces formations offertes au cours des trois ans de l'étude, ont été données par Rick Goscha, co-auteur de l'approche et ses collaborateurs. De plus, afin de mesurer les progrès des équipes en ce qui a trait à l'implantation de l'approche, des visites d'évaluation de la fidélité ont eu lieu tous les six mois. Chacune d'elle a donné lieu à un rapport de progression, permettant ainsi aux équipes de connaître leurs forces et défis et ainsi poursuivre le travail d'implantation. Même si la majorité des équipes ont atteint, à la fin de l'étude, de hauts seuils de fidélité à l'approche, à un moment ou à un autre, elles ont toutes eu à surmonter des obstacles. Après analyse, il apparaît que ce sont des facteurs liés à la présence ou à l'absence de pouvoir d'agir des intervenants qui paraissent avoir eu un impact majeur sur l'implantation de l'approche au sein des équipes. Le besoin de se sentir considéré et de participer aux prises de décision en tant qu'intervenant, de même que le type de leadership et les jeux de pouvoir au sein des équipes font notamment partie des facteurs ayant eu une influence sur l'implantation de l'approche. Ces éléments rappellent notamment l'importance de bien préparer le terrain avant de se lancer dans une entreprise de modification des pratiques professionnelles. Cet atelier se veut une réflexion critique issue de notre expérience d'accompagnement des équipes en ce qui a trait à l'implantation de l'approche centrée sur les forces. Cet

Orientation:
La question des postures.
Atelier C3
Mercredi 14 h 30 - 16 h 00

atelier permettra aux participants: a) de s'initier à l'approche centrée sur les forces, ses principes fondamentaux et quelques outils utilisés, b) de comprendre comment le développement du pouvoir d'agir peut s'actualiser dans cette approche, c) de connaître les facteurs ayant facilité ou nui à l'implantation de l'approche au sein des 14 équipes ayant participé à l'étude et d) de réfléchir, à partir du cadre de référence de Le Bossé (2012; 2016) à des façons d'accroître le développement du pouvoir d'agir des intervenants qui participent à l'implantation de nouvelles approches cliniques.

Orientation:
La question des postures
Atelier A7
Mercredi 11h30 - 13h00

N°31 - La supervision des étudiants en pratique professionnelle à la leur de l'approche DPA

Cédric Andrien

Dans le contexte académique, le professeur est associé à une place d'expertise de la matière. Dans les yeux des étudiants, celui-ci, fort de son expérience, ses diplômes et le savoir qui en découle, détient les réponses aux problématiques que l'étudiant pourra rencontrer. Chaque étudiant s'attend spontanément à ce que son professeur lui offre les solutions aux problèmes rencontrés en contexte professionnel.

De son côté, le professeur subit aussi cette place d'expertise. D'une part, parce que la tentation est grande de répondre aux sollicitations des étudiants avec ce savoir qui résonne: « on connaît le domaine, on sait que c'est ça la solution dans ce cas précis ». Loin de renier son expertise mais en prenant appui sur sa complexité, l'approche de la DPA propose dans la supervision des étudiants en questionnement ou face à des problèmes rencontrés sur le lieu de stage de se mettre dans une posture de « passeur » et d'activer/mobiliser les ressources assimilées par l'étudiant tout en prenant compte sa singularité.

Il s'agit de changer sa posture et de placer l'étudiant dans une situation qui le pousse à amener ce qui lui pose question dans sa pratique professionnelle: Qu'est-ce qui attire son attention? Qu'est-ce qui pose problème? En quoi est-il empêché ici et maintenant?

La position est difficile en tant que professeur (« comment lutter contre l'attente de l'étudiant? ») et en tant qu'étudiant (« C'est quoi toutes ces questions? Pourquoi me faire autant verbaliser le problème? Pourquoi me remettre au centre constamment?... ») mais permet de faire émerger une conscience de soi et de son fonctionnement qui changent la dynamique de penser et d'action dans laquelle l'étudiant s'inscrit et le professeur accompagne.

La position de passeur et de « maître-ignorant » ne fait pas fi du savoir des professeurs et de son enseignement qui sont autant de balises et de grilles de lecture qui permettront un questionnement juste et non suggestif.

L'intervention, après introduction, proposera une ou 2 études de cas qui sont des étudiants suivis avec l'approche DPA.

N°32 - Développer son pouvoir d'agir face aux services administratifs

Anne Bersot-Payrard et Noémie Kühner

Exerçant un métier relationnel (assistantes sociales au Centre social protestant, secteur désendettement), nous constatons que nos clients sont de plus en plus freinés dans la multitude des démarches administratives pré requises pour faire valoir leurs droits à des prestations sociales: *passage obligé à certains guichets pour obtenir le formulaire ad hoc qui sera à compléter; possibilité de téléphoner seulement entre 10h et 11h pour tenter de joindre le bon interlocuteur et obtenir un renseignement; remplir un formulaire en ligne; ou encore envoyer une demande par email...* Les contacts humains ne font que diminuer sans pour autant que les démarches à effectuer soient simplifiées ni d'une plus grande clarté.

Orientation:
Le pas proximal
Atelier A7
Mercredi 11h30 - 13h00

Nous nous retrouvons donc avec nos clients au milieu d'une jungle administrative, sans guide ni mode d'emploi, et dont la traversée est pourtant obligatoire pour parvenir à clarifier leur situation et faire valoir leurs droits.

Un exemple emblématique de ces tracasseries administratives est celui que nous vivons avec les impôts. Dès qu'il y a des arriérés, nous devons non seulement discuter avec l'Office de perception et l'Office du recouvrement de l'État, mais aussi tenter d'avoir toujours le même interlocuteur dans chacun de ces offices. De plus, chaque office a ses propres directives, normes et possibilités d'arrangement et les deux ne communiquent pas entre eux. Tout le défi est de réussir à trouver une porte d'entrée dans ces systèmes pour mettre en place un désendettement.

En plus d'être confrontées à un système fermé et rigide, nous rencontrons aussi des difficultés de communication avec les employés de ces différents services et vivons parfois leurs retours comme une non-prise en compte de notre travail et de notre perception de la situation de nos clients.

Tout cela fait que nous avons la désagréable impression de ne plus parvenir à collaborer avec ces services et encore moins à négocier des plans de désendettement pour nos clients. Cette situation provoque frustration, découragement, voire colère. Nous nous sentons pieds et poings liés face à ces services de l'État qui nous empêchent quelque part de faire notre travail de désendettement auprès de nos clients. En résulte un fort sentiment d'impuissance.

Riches de notre expérience en DPA, nous avons alors réfléchi aux acteurs concernés par le problème, aux enjeux de chacun et aux pas à faire pour aller de l'avant. Nous avons cherché les partenaires du canton, mobiliser les Directions des institutions concernées et fait remonter le problème au Conseiller d'État responsable de ces services. L'objectif visé est d'ouvrir la discussion entre les services de désendettement et les services de l'État et de créer une nouvelle alliance stratégique.

Les démarches effectuées ont permis de remettre en mouvement la situation auparavant figée. Nous sommes « surprises en bien » de ce qui est en train de se mettre en place. Les perspectives à venir sont encourageantes bien que tout ne soit pas encore résolu.

Nous souhaitons revenir avec vous sur notre action, analyser les pas proximaux qui ont été effectués, les résultats obtenus aujourd'hui et, si possible, tirer une leçon de cette expérience qui pourrait être transposée dans d'autres administrations de Suisse ou d'ailleurs.

N°33 - D'une posture d'expert à une posture favorisant le pouvoir d'agir: du faire pour au faire avec

Marie-Noëlle Kerspern et Nathalie Déchanaz

Depuis une quinzaine d'années, Marie-Noëlle Kerspern est responsable du module « Développer une posture de promotion de la santé » de la formation Bachelor en Soins infirmiers à la Haute école de santé de Fribourg. Dans le cadre de son Master en Public Health à l'université de Genève, elle a mis au point un dispositif pédagogique permettant la transition d'une posture « faire pour » à une posture « faire avec ».

Constitués en groupes de 4-5, les étudiant-e-s mènent un projet de santé communautaire en partenariat avec un setting qui aura, au préalable, défini une thématique issue de son contexte.

La didactique de tout le module s'inscrit dans une démarche de conduite de projet axée sur une approche populationnelle, ce qui implique une attitude favorisant l'empowerment et un haut niveau de participation de la population concernée par la thématique afin que celle-ci acquière davantage de maîtrise de leur propre santé et davantage de moyens de l'améliorer.

C'est lors des rencontres avec les populations concernées que les étudiant-e-s vont initier un processus de pouvoir d'agir, individuel dans un premier temps, communautaire par la suite. Les ressources vont être identifiées et valorisées. Les pistes d'amélioration

Orientation:
Le pas proximal
Atelier A7
Mercredi 11h30 - 13h00

de la situation seront co-construites.

Le dispositif pédagogique sera présenté et illustré par divers projets concrets, réalisés en partenariat avec des écoles primaires et secondaires ainsi que des accueils extrascolaires.

Orientation:
Le pas proximal
Atelier E7
Jeudi 9h00 - 10h30

N°34 - Mobiliser autour d'un désengagement

Nathalie Ingouf

Intervenant en formation continue, je conduis depuis peu l'animation de modules d'initiation à l'approche DPA PC auprès de chefs de service d'institutions, établissements sociaux ou cadres de direction et coordinateurs de structures associatives. À partir de cette expérience et des échanges avec ces professionnels je souhaiterais donner à voir comment les points d'appui et principes de l'approche peuvent être un chemin pour sortir de situations « impasses » rencontrées en contexte de management d'équipe et gestion associative. La réflexion proposée partira de l'expérience d'un directeur d'une association inscrivant son action dans une perspective de développement social local sur un territoire d'un département du sud-ouest de la France. Le projet associatif a pour but d'œuvrer à l'épanouissement des habitants du territoire. Pour ce faire, il s'appuie sur 2 axes :

- favoriser la rencontre avec et entre les habitants et les accompagner dans la construction d'actions les concernant,
- animer les collaborations entre acteurs associatifs et institutionnels du territoire pour une veille sociale et l'initiation d'actions nécessaires aux habitants.

Ce directeur en poste depuis quelques années encadre une équipe de 123 salariés organisés en plusieurs secteurs pour animer ces deux dimensions du projet.

La situation problème rencontrée ? Une collectivité annonce mi-décembre l'arrêt brutal du financement alloué jusqu'alors à un dispositif d'accueil, d'accompagnement visant l'insertion socio professionnelle des personnes en recherche d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux, dispositif en place depuis 15 ans. Cette décision subite va confronter les responsables de l'association principalement à 3 problématiques : en tant que gestionnaire une perte économique importante, en tant qu'employeur car ce financement couvrait 2.5 ETP, mais surtout la disparition d'une action pertinente auprès de 100 bénéficiaires.

Ce qui a pu être tenté ici ? Le choix du directeur et du conseil d'administration a été d'assumer la question de la perte économique et la question de gestion des ressources humaines mais de porter le 3ème point à la dimension du territoire : partager les conséquences de cette disparition avec les partenaires locaux. « Suite à cet événement, qu'est-ce que le territoire perd ? et qu'est-ce qu'il possède pour agir afin de maintenir une réponse ? ». Ainsi l'association fait le choix de dissocier l'aspect économique de la question de l'intérêt du territoire. L'association interpelle les responsables élus, associatifs et institutionnels concernés par les publics bénéficiaires de cette action afin de réfléchir collectivement à des alternatives. Il s'agit plutôt de se questionner, de convenir de ce qui peut alors se construire désormais et comment le construire. Très vite les membres du CA feront le choix d'engager un processus pour avancer pas à pas. Pour le directeur concrètement il s'agit de mettre à l'épreuve les principes du projet associatif. Sa préoccupation avec les administrateurs est de réunir les acteurs autour de la table certes mais surtout réunir les conditions pour élaborer une stratégie ensemble. De nouvelles modalités d'accueil du public ont été pensées, de nouveaux partenariats sont nés pour de nouvelles actions répondant tout autant aux besoins et aspirations des personnes.

C'est sur les étapes de cette expérience et conditions de ce « pas à pas » que je vous proposerai d'échanger entre autres...

N°35 - La posture dans le cadre de l'approche DPA PC: une étude sous l'angle de la position spatiale et mentale.

Monique Digeon

Dans le cadre de l'approche DPA PC appliquée au champ du travail social, il me semble que l'une des pierres angulaires pour que l'approche fonctionne relève de la question des postures. Cependant à l'intérieur même du corps social je constate comment chacun à son propre avis sur cette question et comment il adopte envers l'accompagné une attitude en fonction de son point de vue. Mais l'accompagné lui-même va réagir différemment selon la position qui lui est proposée. En effet, lors de mes expérimentations en entretiens individuels comme en actions collectives, j'observe comment les interactions s'articulent en fonction des postures. Je remarque que ces dernières peuvent se modifier en fonction de la position physique des protagonistes entre eux. C'est à partir de là qu'en m'appuyant sur les travaux d'Edward T. Hall (« La dimension cachée », Seuil), j'émetts l'hypothèse que si on apporte une modification sur la position physique des locuteurs dans l'interaction, on introduit en même temps une différence dans les comportements. Je propose dans une première partie d'exposer les résultats d'enquêtes que j'ai menées à ce sujet et comment les changements de posture du professionnel et de l'accompagné gomme le rapport expert/assisté pour un intérêt commun partagé à ce qui se joue.

La question de la posture renvoie donc à la place, que je prends en tant que professionnelle et que je laisse à l'accompagné. Basée sur les quatre axes de l'approche DPA, la recherche de solutions suite à un problème identifié va alors faire l'objet d'un travail en collaboration. En effet, l'accompagné sera sollicité dans ce sens comme expert de lui-même pour apporter les éléments nécessaires à la remise en mouvement. C'est à partir d'une analogie à la course de voiliers que je propose d'exposer dans une seconde partie un exemple de travail en binôme, professionnel/accompagné.

Par ailleurs, la question de la posture dans une relation de groupe peut aussi s'envisager dans la collaboration des éléments qui le constitue. Nous avons expérimenté cette collaboration en posant au départ le postulat que chaque membre du groupe qu'il soit professionnel ou habitant/usager prend sa place comme « personne ressource » du groupe avec tous ce qu'il peut apporter de ses connaissances et de ses compétences. L'approche DPA PC dans cette configuration trouve toute sa place pour résoudre ensemble un problème commun identifié. À partir des quatre axes chacun découvre et évalue ce qui se joue et l'effet groupe donne la force à chacun de se mettre en mouvement pour changer ce qui ne convient pas. J'exposerai dans une troisième partie un exemple de développement du pouvoir d'agir avec un collectif de ce type, dénommé « Bonjour vous êtes vivant ! » et les difficultés structurelles rencontrées.

Orientation:
La question des postures
Atelier A8
Mercredi 11h30 - 13h00

« Deux personnes
disposant d'une
même quantité
de ressources
n'ont pas
nécessairement les
mêmes capacités
ou libertés réelles
d'utiliser ces
ressources. »

— Jean-Michel Bonvin

Les associations nationales et internationales

Pendant la durée du congrès ces personnes sont à votre disposition pour répondre aux questions et vous apporter les informations nécessaires par rapport aux activités des associations.

Association DPA-PC Suisse



Isabelle Soguel, membre fondatrice de l'Association DPA-PC Suisse, actuelle présidente. Travailleuse sociale et formatrice d'adultes, actuellement enseignante à la HES-TS et de la Santé, éesp, Lausanne.

Association internationale pour le Développement du Pouvoir d'Agir des personnes et des collectivités AIDPA



Valérie Desomer, est assistante sociale de formation (Institut Cardijn), Licenciée en sciences de la Famille et de la Sexualité à l'UCL. Elle a terminé un certificat universitaire en santé mentale et contexte social : multiculturalité et précarité à l'UCL en 2016. Actuellement, elle coordonne des programmes de formations au sein du Centre de Formation de la Fédération des CPAS. Elle s'est formée à l'approche DPA-PC via le laboratoire LADPA de Yann Le Bossé de 2009 à 2012. Elle préside l'association internationale pour le Développement du Pouvoir d'Agir des personnes et des collectivités « AIDPA » depuis 2014. Elle a coordonné avec Brigitte Portal et Bernard Dutrieux l'ouvrage collectif *Changer le monde au quotidien : L'approche DPA-P: récits d'expériences, analyses et regards critiques* (2017).

Association nationale de développement de l'approche centrée sur le DPA (ANDA-DPA). France



Brigitte Portal a été cadre pédagogique dans un IRTS et assistante de service social pendant 20 ans. Titulaire d'une licence en sciences du langage et d'un master en conduite et conception de projets, elle est aujourd'hui formatrice à l'approche DPA-PC auprès de professionnels. Elle est membre fondatrice de l'association nationale de développement de l'approche centrée sur le DPA (ANDA-DPA) et de l'Association internationale pour le développement du pouvoir d'agir (AIDPA).

Le comité scientifique

HEP Vaud

UER AGIRS

Mauro **Amiguet**

Florie **Bonvin**

Olivier **Perrenoud**

Joaquim **Sieber**

UER PS

Catherine **Blaya**

HES-SO Lausanne

Isabelle **Soguel**

Bhama **Steiger**

AIDPA

Valérie **Desomer**

Brigitte **Portal**

DPA-PC Suisse

Sarah **Stegmüller**

Le comité d'organisation

HEP Vaud

UER AGIRS

Mauro **Amiguet**

Isabelle **Grosjean**

Sabine **Oppliger**

Unité communication

Marie **Cantoni-Uldry**

Barbara **Fournier**

Jean-Jacques **Staub**

HES-SO Lausanne

Isabelle **Loup**

« Chaque personne
ou collectivité est
la seule à savoir
quel problème lui
pose la situation
qu'elle pense devoir
faire évoluer. »

— Bernard Vallerie

hep/

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Avenue de Cour 33
CH-1007 Lausanne

Tél.: +41 21 316 92 70

www.hepl.ch